
U d'/of OTTAWA
39003001773091



JOURNAL DE FRANÇOIS GRIN

RELIGIEUX DE SAINT-VICTOR DE PARIS

(1554-1570).

Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXI (1894).

JOURNAL

DE

FRANÇOIS GRIN

RELIGIEUX DE SAINT-VICTOR DE PARIS

(1554-1570)

PAR

LE BARON DE RUBLE



PARIS
1894

JOURNAL DE FRANÇOIS GRIN

RELIGIEUX DE SAINT-VICTOR

(1554-1570).

INTRODUCTION

On conserve à la Bibliothèque nationale, dans le fonds français, sous le n° 24993, le *Journal* inédit d'un chanoine de Saint-Victor, François Grin, qui vivait au milieu du XVIe siècle[1]. Ce *Journal* est une véritable histoire, jour par jour, de l'abbaye de Saint-Victor et appartient plutôt aux annales religieuses qu'aux annales civiles de la ville de Paris. Mais il contient çà et là, au milieu de faits relatifs au couvent, des récits, surtout des dates précises qui méritent l'attention.

Nous allons présenter une courte notice de la vie de l'auteur, telle que son *Journal* et les manuscrits de l'abbaye permettent de la reconstituer. Nous signalerons ensuite aux membres de la Société de l'Histoire de Paris les parties neuves ou intéressantes de l'œuvre.

François Grin était sans doute le parent d'un chanoine de ce nom[2], mort à Saint-Victor le 31 mars 1552, dont l'historien de la commu-

1. C'est un petit volume de format in-4°, en papier, composé de 56 feuillets. Au fol. 51 se lit la signature de « F. Franciscus Grin, Victorinus. » Un autre religieux de Saint-Victor a mis son nom plus haut dans le même volume (fol. 49) : « Frater Ludovicus de Cadot hoc utitur libro. L. de Cadot. » Ce même religieux a répété son nom en grec au-dessous de celui de F. Grin (fol. 51) : Ἀδελφος Λοδοίκος Καδοτός, et encore au fol. 50. — Le *Journal* finit au fol. 48 v°; les derniers feuillets du manuscrit sont remplis par des exercices d'explication de discours de Cicéron.

2. François Grin, comme l'auteur du *Journal* que nous publions plus loin. Simon Gourdan a écrit sa vie (*Vie et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22399, fol. 925).

nauté, Simon Gourdan, parle avec vénération[1]. Le 4 juin 1554, François Grin reçut le surplis, et, le 17 septembre de la même année, l'habit monastique ; il était alors âgé de dix-huit ou de dix-neuf ans[2]. Un an après, le 30 septembre 1555, il prononça les premiers vœux et fut nommé profès. Il fut ordonné sous-diacre le 3 avril 1557 et prêtre le 11 mars 1559. Cependant il ne célébra sa première messe que le 2 avril suivant. Sa vie ecclésiastique paraît s'être écoulée sans reproche, car il obtint quelques honneurs. Le 11 juillet 1567, il fut élu notaire du chapitre, puis sous-chantre et vestiaire du couvent, fonction spéciale qui remettait au titulaire la garde des ornements accumulés par la piété des fidèles dans le trésor de la sacristie. En 1570, François Grin quitta la vie cénobitique et fut nommé prieur de Villiers-le-Bel, près d'Écouen. Il y exerça le ministère pendant quarante et un ans et y mourut le 20 mars 1611.

Le *Journal* de François Grin commence au 25 mars 1554 et se poursuit sans interruption jusqu'au mois de mars 1570. L'auteur y enregistre jour par jour les réceptions de novices, les prises d'habit, les ordinations, les morts de ses confrères, les cérémonies religieuses, les visites du roi, des princes et des prélats, les petites révolutions intérieures qui faisaient passer d'une cellule à l'autre les fonctions honorifiques de la maison. Cette partie de son récit est la plus développée et soulève un coin de voile sur ces intérieurs de couvent que les pamphlets protestants accablaient en ce moment même de tant de calomnies.

L'abbaye de Saint-Victor, fondée au XIIe siècle, rasée en 1813 pour faire place à la Halle aux vins, appartenait à l'ordre des chanoines réguliers. L'inventeur des vers léonins ou rimés, appelé Leoni, était, dit Étienne Pasquier, un religieux de Saint-Victor[3]. D'autres célébrités avaient illustré la maison[4]. On ne saurait oublier le catalogue

1. Bibl. nat., ms. fr. 22399, fol. 925 : *Vie et maximes des hommes illustres de l'abbaye de Saint-Victor*, par Simon Gourdan. Cet important ouvrage, qui contient toute l'histoire de l'abbaye Saint-Victor, et qui occupe six énormes manuscrits (mss. fr. 22396 à 22401), est encore inédit. Çà et là on y trouve d'importantes données historiques, d'autant plus précieuses qu'elles sont appuyées par les traditions du monastère, sources aujourd'hui perdues pour nous. Ainsi Simon Gourdan attribue expressément l'Imitation de Jésus-Christ à Thomas a Kempis (ms. fr. 22399, fol. 834). Il est intéressant de relever cette tradition dans un corps ecclésiastique voisin et contemporain de l'illustre Gerson.

2. Les dates de la vie religieuse de François Grin nous sont données par son *Journal*.

3. Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VII, chap. II.

4. Brantôme lui en donne une fort inattendue. (Voyez les *Œuvres de Brantôme*, édit. de la Soc. de l'hist. de France, t. VII, p. 341.)

de fantaisie que Rabelais a donné de la bibliothèque[1]. Pourquoi l'auteur de Pantagruel a-t-il gratifié ce couvent d'une satire si peu justifiée? Pendant qu'il écrivait, le siège abbatial était occupé depuis 1514 par un religieux modeste, Jean Bordier, étranger à la littérature mystique; mais Jean Bordier avait réuni et fait connaître[2] les ouvrages de Hugues de Saint-Victor[3], parmi lesquels se trouvent plusieurs opuscules ascétiques, dont les titres singuliers ont pu appeler les railleries de Rabelais.

Quand François Grin entra à Saint-Victor comme novice, l'abbaye était encore canoniquement régie par un prélat célèbre dans l'histoire militaire et galante de la ville de Paris, par Jean-Antoine Caracciolo. Le retentissement des aventures de ce personnage, à l'heure où Grin fit ses premiers vœux, troublait encore la paix du cloître.

Né au commencement du siècle d'un seigneur italien de la maison de Melphe, qui servit fidèlement François Ier en Piémont, Jean Caracciolo, dans sa jeunesse, avait fait « profession des arts, » puis était entré au monastère de Saint-Victor. Plein de zèle pour le peuple, en crédit à la cour, il prêchait souvent et devint bientôt célèbre par son éloquence, sinon par l'austérité de sa vie. Son élection à la dignité d'abbé fut, suivant Simon Gourdan, entachée de manœuvres coupables. Au lieu de demander l'intronisation aux suffrages de ses confrères, il la demanda à la faveur de Marguerite d'Angoulême et à l'intrigue[4]. « Il vaut mieux, dit Simon Gourdan, « ignorer toutes les adresses dont il usa pour s'ingérer dans le gou« vernement et obtenir le brevet de l'abbaye, que de les rapporter[5]. » Élu abbé malgré l'opposition des chanoines, Caracciolo se livra au désordre et, suivant Pasquier, « mena vie fort dissolue. » Mais il continua à prêcher et resta l'idole de ses auditeurs. En 1544, lorsque Charles-Quint menaça Paris, « il se fit capitaine et fit sonner tam-

---

1. Pantagruel, liv. II, ch. VII. — Voy. le livre du bibliophile Jacob [Paul Lacroix], *Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe siècle* (Paris, 1862, in-8°).

2. Simon Gourdan dit que Jean Bordier avait « donné au public en 1526 « les ouvrages du grand Hugues » (ms. fr. 22397, fol. 258). La première édition complète des œuvres de ce religieux signalée par les bibliographes est de 1648.

3. Hugues de Saint-Victor, religieux du XIIe siècle, a été étudié dans le tome XII de l'*Histoire littéraire de la France* et depuis par M. Hauréau, *les Œuvres de Hugues de Saint-Victor* (Paris, 1886, in-8°).

4. Simon Gourdan, *Vie et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 263.

5. Simon Gourdan, *Vie et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 834.

« bour dans la ville pour lever gens[1]. » Son courage, sa bonne mine sous un harnois militaire mélangé d'attributs ecclésiastiques, son dévouement à la défense de la ville accrurent sa popularité. Caracciolo visait à l'évêché de Paris, et sa nomination aurait été saluée d'acclamations. Mais le vertueux et influent cardinal du Bellay réussit à assurer la survivance de son bénéfice à son neveu, Eustache du Bellay.

L'administration de Caracciolo fut encore plus blâmable que sa vie privée. « Bien loin d'avoir le bien spirituel et temporel de la maison « comme en dépôt pour le conserver et l'étendre, il dissipa l'un et « l'autre, autant qu'il put, par son ambition téméraire et par sa con- « duite indiscrète. La maison de Saint-Victor estoit alors comme une « bergerie qui, au lieu d'un pasteur, est affligée d'un loup dissipa- « teur et dévorant[2]. » En vain tous les dignitaires du monastère, prieur, vicaire, chambrier, simples chanoines, s'opposèrent, autant que le permettaient les règles compliquées du droit ecclésiastique, aux dilapidations artificieusement conduites par l'abbé[3]. D'après Simon Gourdan, l'un des plus courageux, Denis Huguet, ancien magistrat du parlement de Paris, alors procureur général de Saint-Victor, paya de la vie son opposition courageuse. Caracciolo l'engagea à prendre un repas avec lui et l'empoisonna, le 14 juin 1546[4]. Le crime resta impuni, et Caracciolo continua à jouir des richesses de l'abbaye et de la faveur du roi. Mais la vengeance divine, dit notre hagiographe, se manifesta par des signes effrayants. Il s'éleva un vent si violent que deux fenêtres et la toiture du palais abbatial furent enlevées. L'abbé rencontra « un chien d'une noirceur et d'un aspect épouvantable, dont « la vue le laissa tout glacé de peur dans le souvenir de son crime. » Six hommes, « affreux comme des Éthiopiens, » errèrent pendant plusieurs jours le long des murs de la maison, « dans une contenance « à ne respirer que le carnage et l'extinction du meurtrier[5]. »

Caracciolo fut enfin exclu de l'administration de l'abbaye de Saint-Victor, et, le 8 août 1550, Pierre Lizet, ancien premier président du parlement de Paris, fut nommé abbé commendataire. Mais l'institution canonique ne put lui être enlevée qu'en 1554, pendant le noviciat de Grin. En 1551, Caracciolo avait échangé les revenus de l'abbaye

1. Lettre de Pasquier, dans les *Œuvres complètes*, t. II, p. 88.

2. Simon Gourdan, *Vie et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 834.

3. Le récit de cette procédure est exposé par Simon Gourdan (ms. fr. 22397, fol. 834).

4. Simon Gourdan, *Hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 1011.

5. *Ibid.*, fol. 1012.

contre ceux de l'évêché de Troyes avec le cardinal Louis de Lorraine, dit le cardinal de Guise[1], frère cadet du duc François de Lorraine, prélat sage et mesuré dans sa vie politique, et qui de sa vie privée n'a guère laissé d'autre souvenir que son goût pour la bonne chère. Le cardinal, probablement par égard pour Pierre Lizet, attendit la mort de l'ancien premier président pour prendre possession de la maison. Il y fit son entrée solennelle le 11 novembre 1554. La cérémonie achevée, il ne reparut à Saint-Victor que pour présider aux réceptions d'apparat. La communauté n'en était pas moins bien administrée par le prieur-vicaire, Nicole Grenier, et par le sous-prieur, Guillaume du Bourg-l'Abbé, deux moines que François Grin entoure de respect.

Devenu évêque de Troyes en 1551, Caracciolo se donna secrètement à la Réforme. Après la dissolution du colloque de Poissy, Pierre Martyr s'arrêta à Troyes et « prêcha si bien » l'évêque qu'il le décida à jeter le masque[2]. L'évêque de Troyes monta en chaire et abjura solennellement « l'idolâtrie papale. » En achevant sa profession de foi, il « étendit le bras et invita ses auditeurs à le saigner et à écrire avec « son sang ce qu'il venait de dire[3]. » Il voulut ne tenir son bénéfice que d'une élection diocésaine et se fit sacrer de nouveau suivant le rite calviniste[4]. Quand il revint à la cour, la reine « ne lui fit pas « mauvaise mine et se contenta de lui demander en riant s'il était « vrai qu'il voulût se marier, ce qu'il ne nia ni affirma. » Condé, les Chastillon lui firent grand accueil. Il soumit sa nouvelle élection d'évêque au roi et la fit approuver comme un acte canonique ordinaire. Le roi de Navarre l'autorisa à rester à la cour ou à rentrer dans sa ville épiscopale à sa volonté. Il prêcha plusieurs fois devant Jeanne d'Albret à Saint-Germain. « Dieu veuille, » écrit l'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonay, « que la reine mère ne « vienne à consentir qu'il prêche en sa présence et en la présence de « ses enfants. Mes cheveux se hérissent sur ma tête quand je vois les « dangers qu'elle court[5]. » Caracciolo vint à Paris, mais il ne réussit pas à prendre rang parmi les prédicateurs de la Réforme. « Ils le « méprisent et l'abandonnent de telle sorte, » écrit le cardinal Prosper de Sainte-Croix, nonce du pape, « qu'il se trouve réduit à vivre « fort pauvrement dans la ville[6]. » Sainte-Croix était bien informé.

---

1. Simon Gourdan, ms. fr. 22397, fol. 128.
2. Languet, *Arcana sæculi XVI*, lettre du 26 octobre 1561.
3. Lettres de Chantonay citées plus loin.
4. De Thou (1740), t. III, p. 77.
5. Lettres de Chantonay, du 10 et du 15 décembre 1561 (orig. espagnol; Arch. nat., K 1495, nos 95 et 97).
6. Lettre de Sainte-Croix, du 5 février, dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. VI, p. 37. — Le pape rendit un bref d'excommuni-

Après avoir été excommunié par le pape, Caracciolo fut privé par le roi de son évêché de Troyes. En vain, pendant la guerre civile de 1562, il essaya du rôle de négociateur. Suspect aux deux partis, il ne put arriver à se rendre influent. Bientôt il tomba dans la misère. Une tradition, conservée au monastère de Saint-Victor, rapporte qu'il fut obligé « de demander de l'assistance, » c'est-à-dire l'aumône, à la porte de l'abbaye. Forcé, pour vivre, de recourir au travail de ses mains, il se fit meunier à Châteauneuf-sur-Loire. Ce furent ses aventures, dit Simon Gourdan, qui ont donné naissance, pour marquer la chute d'un homme, à la locution *d'évêque devenir meunier*[1].

Malgré l'affaiblissement général de la règle que tous les historiens reprochent aux maisons religieuses du xvie siècle, malgré l'éclat de l'apostasie de Jean-Antoine Caracciolo, le monastère de Saint-Victor donnait l'exemple des vertus et de la régularité monastiques. Pas un moine n'avait imité l'évêque de Troyes. Pendant les seize ans du séjour de François Grin au couvent, cinq religieux, chanoines, clercs ou novices, quittèrent l'habit, deux pour infirmités, un « pour ce qu'il « ne pouvoit porter le faiz de la religion, » deux seulement, un clerc et un novice, « pour certaines causes à ce mouvantes. » Ils partirent tous deux au commencement de 1567. La phrase obscure que Grin consacre à leur départ laisse soupçonner un mystère. Une maison de plus de soixante religieux, mêlés au mouvement de la vie de Paris, en pleine effervescence calviniste, qui ne compte que deux défections en seize ans, après l'exemple de Jean Caracciolo, mérite des éloges. Aussi, le 7 novembre 1565, le parlement rendit un arrêt qui confiait à la maison de Saint-Victor le soin de procéder à la réformation du monastère de Saint-Vincent de Senlis.

Au récit des actes intérieurs de la communauté, François Grin ajoute celui des aventures, grandes et petites, qui interrompent la monotonie de la vie du cloître. Ici notre auteur montre peu de jugement. Il enregistre avec détails de menus faits-divers, qui ne pouvaient intéresser que les dévotes inféodées au couvent, et glisse sur les graves événements dont la ville de Paris fut alors le théâtre. Cependant quelques-uns de ces menus faits ajoutent à nos connaissances historiques. A l'occasion d'un vol commis dans une cellule, en 1555, François Grin nous apprend que le monastère nourrissait de vieux hommes d'armes. C'étaient des soldats invalides, incapables de travail, que le roi donnait aux couvents à charge de les nourrir.

---

cation contre lui le 5 mars 1562 (Camusat, *Promptuarium sacrarum Antiquitatum Tricassinæ dioceseos*, fol. 251 v°).

1. Simon Gourdan, *Hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 1013.

Vincent Carloix[1] attribue l'initiative de cette coutume à Henri II, mais les ambassadeurs vénitiens[2] constatent qu'elle existait déjà du vivant de François Ier. A l'issue de chaque guerre, les blessés, les estropiés étaient répartis parmi les opulents monastères du royaume. On fait généralement honneur, d'après un passage des *Commentaires de Monluc* (t. II, p. 296, édit. de la Soc. de l'Hist. de France), de l'invention des hôpitaux militaires à Coligny. On voit qu'elle était plus ancienne que lui.

François Grin est crédule et accueille les récits fabuleux qui courent dans le bas peuple. Ainsi, sous la date du 8 février 1566, il reproduit gravement l'histoire du diable de Laon. Plus loin il parle d'une étoile qui conduisait le roi à la procession. Les grands procès criminels, les supplices ne frappent pas moins son imagination. Il raconte avec horreur l'exécution de quatre hommes convaincus d'avoir égorgé deux petits enfants, et, sous la date du 12 décembre 1566, l'inauguration du supplice de l'Estrapade, dont il semble avoir été témoin.

Les grands événements des règnes de Henri II, de François II et de Charles IX ont aussi leur retentissement dans le *Journal* de François Grin. Il les juge à la façon du populaire, comme les jugeaient sans doute, dans le voisinage du monastère de Saint-Victor, les petits bourgeois de la place Maubert. Son appréciation n'en est que plus curieuse, car elle reflète l'opinion publique, si toutefois il est permis d'appliquer ces mots à un récit du xvie siècle. La bataille de Saint-Quentin (10 août 1557) est l'objet d'une simple mention, mais le récit de la prise de la ville est accompagné de cette insinuation perfide à l'égard de l'amiral de Coligny : « On dit que [la ville] jamais n'eust « esté prise s'il n'y eust eu intelligence, *alias* trahison. *Deus autem* « *intuitur corda hominis.* » La mort de François II est présentée avec des soupçons d'empoisonnement : « Et dit-on que sa vie fut abrégée « par aucuns. Dieu seul connoît tout. » Est-il besoin d'ajouter que ces calomnies se valent en injustice et en fausseté, que la droiture de Coligny à la défense de Saint-Quentin est aussi évidente que l'innocence des Bourbons à la mort de François II ?

Cependant François Grin montre le plus souvent de la modération vis-à-vis du parti réformé. A l'occasion du colloque de Poissy, il développe un aperçu digne d'un véritable historien. L'assemblée du colloque, dit-il, « a porté et porte grand préjudice à la religion chré« tienne parce que furent mandez tous les grands hérétiques de « Geneve. Et de là sont sortys tous les maulx qui s'en sont puis après « ensuivys. » Ce jugement a été ratifié par les contemporains que la passion politique n'aveuglait pas. C'est un honneur pour l'humble

1. Vincent Carloix, *Mémoires sur Vieilleville*, édit. du Panthéon, p. 493.
2. *Relation des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 301.

moine de Saint-Victor de s'être rencontré, au moins sur un point, avec de grands historiens dont il ignorait même les noms[1].

La forme de journal adoptée par François Grin le condamnait à ne présenter aucun récit d'ensemble, mais nous n'avons pas à le regretter. Au lieu d'un récit suivi, qui sans doute n'aurait pas fait oublier l'*Histoire universelle* de de Thou, il nous donne, jour par jour, des mentions précises et fixe les dates de certains événements que les autres historiens de Paris se contentent de raconter dans leur ensemble. Parmi les parties nouvelles du *Journal*, nous pouvons signaler la statistique des avocats et des procureurs au parlement de Paris, qui contient de précieux renseignements, les récits de processions ou de fêtes religieuses, le tableau des calamités naturelles de 1564, de 1566, de 1567 et de 1568, qui présente quelquefois des détails naïfs et touchants. Les dates de la mort du premier président Lizet, du supplice de la dame de la Caille, une des premières en date et une des plus célèbres martyres protestantes, de l'inauguration des prêches publics de la maison du Patriarche, au faubourg Saint-Marceau, de la condamnation de Croquet et de Gastine, sont données pour la première fois ou rectifiées par François Grin.

L'œuvre la plus neuve de cet annaliste, celle qui donne le plus de valeur à son *Journal*, est le récit de la campagne des réformés autour de Paris depuis la fin de septembre 1567 jusqu'à la bataille de Saint-Denis (10 nov. 1567). Ici le simple moine de Saint-Victor a l'autorité d'un témoin. Aussi complète-t-il tous les historiens, surtout pour les dates. Le lecteur qui voudra comparer le *Journal* de Grin avec les mémoires contemporains, qui ont raconté la guerre de 1567, relèvera facilement ce qu'il contient de nouveau.

L'année 1569 est marquée par le récit de supplices pour cause de religion. François Grin mentionne ces actes d'intolérance ; il ne les approuve pas. Le 30 juin 1569 furent pendus en Grève, devant l'hôtel de ville, les deux Croquet et Gastine, marchands bourgeois de Paris. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Tous les historiens ont blâmé l'arrêt du parlement. François Grin donne des explications qui l'excusent à demi. Ce ne fut pas seulement, dit-il, pour avoir pratiqué le culte calviniste que Gastine et les deux Croquet furent condamnés à mort, mais pour avoir fait passer des subsides aux rebelles qui, deux ans auparavant, assiégeaient Paris. Au crime d'hérésie, dit Grin, les accusés joignirent la trahison. La distinction était digne d'être notée.

Grin a la sagesse de se tenir éloigné de tout débat théologique. Le Colloque de Poissy ne lui arrache même aucun essai de controverse.

---

1. Voyez les citations que nous avons réunies dans *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 201 et suiv.

En fait de discipline ecclésiastique, il nous apprend que les chanoines de Saint-Victor, après un noviciat qui, presque toujours, se prolongeait au delà de la jeunesse, étaient investis de la desservance de certaines paroisses de l'Ile-de-France. Le fait n'est pas inconnu. On savait que, avant l'institution des séminaires, les grands monastères envoyaient dans les cures les moines les plus éprouvés par leurs vertus. Mais il est intéressant d'en retrouver les preuves. Grin nous apprend encore qu'il était d'usage de laisser écouler quelques jours entre l'ordination d'un prêtre et la célébration de sa première messe. Nous signalons cette coutume, si contraire aux coutumes ecclésiastiques de nos jours.

Nous avons publié le *Journal* de Grin dans son intégrité. Cependant nous avons supprimé les récits d'entrées de novices et de premières messes que l'auteur enregistre avec componction, à grand renfort de textes latins. Ces énumérations nous ont paru indifférentes à l'histoire de Paris et même à celle de l'abbaye de Saint-Victor.

JOURNAL DE FRANÇOIS GRIN

RELIGIEUX DE SAINT-VICTOR DE PARIS

(1554-1570).

S'ensuyvent plusieurs actes rédigés par manière de cronique, advenus depuis le jour de Pasques, l'an mil cinq cens cinquante quatre.

1554.

Premièrement, ledict jour de Pasques de ladicte année fut le 25e jour de mars, et régnoit, pour lors, en France, Henri de Valois, second du nom, filz de François de Valoys, Roy de France, et du nom le premier.

Et ce mesme jour, vénérable père en Dieu, frère Nicole Grenier, prieur vicaire de Sainct-Victor-lez-Paris, célébra la grande messe solennelle en l'abbaye dudict Sainct-Victor. Et, incontinent la messe achevée, fut apporté à l'enfermerie, à trois ou à quatre, pour une grande débilité qui luy print en se dévestant, à la secrétainerie, des habitz sacerdotaulx. Et estoit nouvellement relevé d'une grande maladie. Et fut l'espace de deux heures sans remuer piedz ne bras; et pensoit-on qu'il fut trespassé. Mais, par la grâce de Dieu et le bon soing et ordre qui y fut donné, il se revint petit à petit. Et ceste maladie luy dura près de deux ans. Et avoit-on soubson qu'il estoit empoisonné. Mais toutesfois, rien n'en a esté avéré.

Le premier jour d'avril ensuivant, dimenche Quasimodo, ledict père prieur fit appeller le couvent de céans, estant griefvement malade. Et, après l'hortation par luy faicte, fut célébré la messe en sa chambre, devant luy; et receut bien et dévotement le sainct Sacrement de l'autel, se munissant des armes célestes, comme bon et vray catholicque, attendant la miséricorde et visitation de Dieu.

Le 16e dudict mois d'avril, trespassa tout soudain frère Michel

Gulot, convers vestu par feu Monsr Bordyer[1], si tost qu'il eust desjeuné d'un pied de mouton en la cuisine. Mais l'on dit qu'il se rompit une vaine en toussant, parce qu'il toussoit incessamment. Et fut ouvert au jardin de l'enfermerie, au corps duquel l'on trouva moult de sang, et fut enterré au cimetière, près de la chappelle Sainct-Sébastien.

En ce temps, environ la Feste-Dieu, fut desrobé, en l'estude du chambrier[2], nommé frère Jacques Parent, la somme de deux ou trois cens escuz. Et fut prins par soubson Estienne Menant, gendarme donné céans[3], et mis en prison au Chastelet; mais la chose n'a point esté avérée, et fut délivré.

Le lundi, 4e jour de juing, vueille de la dédicasse Sainct-Victor, nous fusmes receu au surplis, asçavoir : frère Robert Paulmier et Pierre Colombet, parisiens, et moy. Et nous bailla le surplis cedict jour, après vespres, ledict prieur gisant en son lict. Et me mict le premier (de sa grâce) en l'ordre de réception.

Et le lendemain, environ sur les cinq heures du matin, trespassa, feu de bonne mémoire, Monsr Lizet[4], auparavant premier président en la court de parlement, et, au jour de son décès, abbé de céans, commendataire. Le corps duquel fut apporté par les religieux de céans, en grande pompe, accompaigné de plusieurs Messrs de ladicte court et de Monsr du Bellay[5], évesque de Paris,

---

1. Jean Bordier, élu abbé de Saint-Victor par le libre suffrage des religieux du monastère, fut sacré le 17 septembre 1514 et mourut le 16 novembre 1543 (Simon Gourdan, *Vie et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*, ms. fr. 22397, fol. 250).

2. Le chambrier était le receveur général des biens et des revenus du monastère (Gourdan, ms. fr. 22397, fol. 1003).

3. Voilà le fait auquel nous avons fait allusion dans notre introduction, p. 6.

4. Pierre Lizet, né en 1482 en Auvergne, premier président du parlement de Paris, avait été dépouillé de sa charge, suivant de Thou (liv. VI), pour avoir refusé, au conseil du roi, d'opiner debout devant le cardinal de Lorraine. Lizet, destitué, s'abaissa devant son persécuteur et obtint par grâce l'abbaye de Saint-Victor. Dans les dernières années de sa vie, Lizet composa divers ouvrages de théologie, que de Bèze a spirituellement raillés dans les *Epistolæ obscurorum virorum*. Henri Étienne a dit beaucoup de mal de ses mœurs (*Apologie d'Hérodote*, édit. de 1566, p. 185 et 507). Les biographes font mourir Pierre Lizet le 7 juin 1554. On voit par le *Journal* de Grin qu'il mourut le 5 juin.

5. Eustache du Bellay, conseiller au parlement, évêque de Paris en 1550, mort en 1563.

en ladicte abbaye. Et est inhumé au cœur d'icelle, au pied de la chaize abbatialle. Et fit les obsèques, et célébra la grande messe, ledict s^r^ évesque.

Le lundi, 17e septembre audict an, jour et feste Sainct-Lambert, nous fusmes vestuz, nous trois susdicts, assavoir : frère Robert Paulmier, aagé environ de seize à dix-sept ans; frère Pierre Colombet, aagé de dix-sept à dix-huict ans, et moi, environ dix-huict à dix-neuf ans, par le susdict prieur vicaire.

Le jeudi, 25e jour du mois d'octobre audict an, environ sur les trois ou quatre heures du soir, Monseigneur le Révérendissime cardinal de Guise[1] print possession de l'abbaye de céans. Et y envoia, pour ce faire, ung sien secrétaire bien familier, nommé Monsr. Badou, accompaigné de plusieurs aultres, et furent observées les solempnitez acoustumées.

Le dimenche, 11e de novembre, feste Monsr sainct Martin d'hyver, ledict seigneur Cardinal fit son entrée en l'abbaye de céans, en la manière qui s'ensuit : premièrement, le cœur de l'église estoit tapissé tout ainsi comme le jour de Noël, et au maistre autel y estoit le parement de drap d'or, avec les courtines qui se mectent tel jour, et tous les religieux estoient en chappes, attendans ledict seigneur Cardinal. Et arriva environ sur les trois heures après disné, accompaigné de plusieurs évesques et gentilshommes, ayant ledict seigneur Cardinal sa grande robbe rouge, le rochet dessus avec le camail de satin rouge et bonnet rouge. Et demeura quelque espace de temps à la porte de l'Église, oyant l'oraison que luy fit ledict père prieur. Et, icelle achevée, luy présenta la belle croix. Et la baisa avec le beau texte d'évangille, que tenoit frère Denis Laurens, prieur d'Athis, lequel estoit revestu en diacre, et le soubdiacre Dalbyac. Et, cela faict, le chantre commença : *Te Deum laudamus.* Et ainsi allasmes, achevans ledict *Te Deum*, au cœur. Et achevé, l'on commença vespres, lesquelles ne durèrent pas long temps. Et icelles ouyes par ledict seigneur Cardinal, estant à genoulx sur ung oratoire à ce préparé, descendit au cloistre et se pourmena ung tour ou deux. Et ainsi s'en alla par la porte du cloistre qui va en la maison abbatiale.

---

1. Louis de Lorraine, quatrième fils de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, né le 21 octobre 1527, fait cardinal le 22 décembre 1553, archevêque de Sens, évêque de Troyes, de Metz et d'Albi, abbé de Saint-Victor, de Moissac et de Saint-Pierre de Bourgueil, porta le nom de cardinal de Guise et mourut à Paris le 24 mars 1578.

1555.

Le dernier jour du mois de septembre, je fus profez avec mes susdicts confrères.

Le dernier jour dudict mois de décembre ensuivant, frère Pierre Bricet, natif d'Orléans, 9e convers vestu par feu Monsr Bordier, trespassa tout soudain en desjunant chez la vefve Alexandre, nostre drapière de la place Maubert, environ sur les dix heures du matin, l'an de son aage soixantiesme et de sa vesture trente-deuxiesme passée. Et est enterré au cimetierre, auprès de frère Symon. *Anima ejus requiescat in pace.*

1556.

Le lundi, 20e jour de juillet 1556, vueille Sainct-Victor, trespassa frère Claude Huault, prieur de Vauljour[1], sur les sept heures du soir. Et avoit esté apporté dedans une litière la matinée. Et fut enterré à la chappelle de l'enfermerie, ledict jour de Sainct-Victor, après Matines, où assistèrent tous les prieurs qui y estoient pour lors. Et succéda en son lieu frère Jacques Parent, chambrier. Et fut chambrier après luy frère Roger Parent, au paravant secrétain[2]. Et fut secrétain alors frère Pierre Dalbyac.

Le dimenche, 30e jour d'aoust ensuivant, feste Sainct-Fiacre, alla de vie à trespas feu de bonne mémoire frère Nicole Desprez, prieur titulaire de Sainct-Guenault de Corbeil, ayant esté seullement sept ou huict jours malade d'un dissenterie et fiebvre meslée parmi, et receu tous les sainctz sacremens, en la présence des pères prieurs forains, lesquels estoient venuz pour la feste Sainct-Augustin. Et avec grande révérence et dévotion receut lesdicts sacremens. Et la nuit ensuivant rendit l'âme à Dieu. Et est enterré au cloistre, auprès du crucifix, du costé de la maison abbatiale.

Le jeudi, 17e septembre audict an, trespassa feu de bonne mémoire nostre maistre, Me Françoys Le Picart, docteur en théologie et doyen de Sainct-Germain-de-l'Auxerrois, homme de bonne et saincte vie et grande réputation. Et fut enterré avec une grande pompe funèbre le samedi ensuivant, et gist aux Blancs-Manteaulx.

Le mardi, 17e novembre audict an, trespassa à Amponville[3]

1. Vaujours (Seine-et-Oise).
2. *Secrétain*, sacristain.
3. Amponville (Seine-et-Marne).

frère Nicolle Beauquesne, prieur curé dudict lieu, après avoir esté longue espace de temps attenué[1] de goustes. Et est enterré audict lieu. Et lui a succédé frère Guillaume Le Blanc, soubprieur de céans. Et fut esleu soubprieur après luy frère David Courteville.

1557.

Le mercredi, 18e janvier 1556, octave des Roys, l'église de céans fut pillée par des larrons et voleurs; et ce fut après Matines. Et firent ouverture en la muraille du jardin abbatialle, et emportèrent plusieurs croix, le bras sainct Sébastien, la croix sainct André et plusieurs aultres reliquaires.

Le 5e mars 1556, premier vendredi de karesme ensuivant, le roy Henry, à qui Dieu doint bonne vie et longue, fit son entrée en la maison de céans, accompaigné des princes de son sang. Entre les aultres le roy de Navarre[2] et plusieurs grandz seigneurs et cinq cardinaulx, assavoir : le cardinal de Bourbon[3], Lorraine[4], Tournon[5], le cardinal de Guise, nostre abbé, le cardinal de Lenoncourt[6] et plusieurs évesques. Et le receusmes à la porte de l'église, estans tous revestuz de chappes de soye, avec *Te Deum*, qui fut chanté solennellement. Et ouyt la messe bien et dévotement. Et, icelle achevée, s'en alla disner en la maison abbatiale, et, après disné, visita toute la maison.

Le samedi, 3e avril ensuivant, vueille du dimenche de la Passion, fusmes promeuz à l'ordre de soubdiacres, frères Robert Paulmier, Colombet et moy. Et icelluy jour furent ordonnez diacres frère Michel Bagore et Jehan Mallet.

---

1. *Attenué*, atteint.

2. Antoine de Bourbon, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret. Ce prince était arrivé à la cour le 12 février 1557 (Voyez *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. I, p. 138).

3. Charles de Bourbon-Vendôme, frère du roi de Navarre, né le 22 décembre 1520, proclamé roi par les ligueurs à la mort de Henri III sous le nom de Charles X, mort à Fontenay-le-Comte le 9 mai 1590.

4. Charles de Lorraine, frère aîné du cardinal de Guise, né le 17 février 1524, dit le cardinal de Lorraine, mort à Avignon le 26 décembre 1574.

5. François de Tournon, né en 1489, successivement archevêque d'Embrun, de Bourges, d'Auch, de Lyon, cardinal, plusieurs fois lieutenant de roi, un des négociateurs les plus employés sous les règnes de François Ier et de Henri II, faillit devenir pape en 1559 et mourut le 22 avril 1562.

6. Philippe de Lénoncourt, évêque de Châlons, d'Auxerre, cardinal, archevêque de Reims, mort à Rome en 1591.

Le mardi d'après Quasimodo 1557, trespassa feu frère Jacques Boursier, prieur de Sainct-Guenault de Corbeil, successeur de feu frère Nicole Desprez, d'une fiebvre chaulde qui luy dura trois sepmaines. Et, ayans esté muny de sainctz sacremens, *diem extremam clausit*. Et est enterré audict lieu. Et luy a succédé frère Jehan Le Mayre, soliciteur des affaires de la maison de céans. Et en sa place fut institué soliciteur frère Jacques Crombet, compaignon, demeurant à Villiers-le-Bel[1].

Le mercredi, 7e juillet audict an, feste et solemnité de la Visitation Nostre-Dame, trespassa frère Pierre Dalbyac, secrétain, ayant esté travaillé, par l'espace de dix ou unze jours, d'une fiebvre chaulde si véhémente que contrainte fut le lyer et chouldre les draps de son lict. Je prie à Dieu que en repos soit son âme et de tous les fidèles trespassez. Et fut enterré, icelluy jour, sur les quatre heures, et gist au cloistre, près du crucifix.

Le samedi, 10e aoust, feste Monsr sainct Laurens, audict an, fut desfaicte la gendarmerie du roy de France, qui estoit auprès de Sainct-Quentin[2], par les ennemis Bourguinons[3]. Et y eu plusieurs des nostres tuez, entre aultres Monsr d'Anguien[4], vaillant prince et capitaine, et plusieurs prisonniers, entre les aultres Monsr Anne de Montmorency[5], connestable de France, et plusieurs aultres grandz seigneurs. Et, la quinzène ensuivant, la

---

1. Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

2. Bataille de Saint-Quentin, 10 août 1557. La ville de Saint-Quentin était assiégée depuis le 28 juillet par les Espagnols, que commandait le duc Philibert-Emmanuel de Savoie. Le connétable de Montmorency, pour faire lever le siège, livra une grande bataille où l'armée du roi de France essuya un des plus complets désastres de notre histoire. Heureusement Philippe II ne sut pas profiter d'une victoire qui livrait Paris et le nord du royaume à sa discrétion.

3. Philippe II était duc de Bourgogne comme héritier de Charles-Quint.

4. Jean de Bourbon-Vendôme, comte de Soissons et d'Enghien, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, né le 6 juillet 1528, avait d'abord embrassé la profession ecclésiastique et reçu un évêché. Plus tard il voulut se marier et épousa Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville. Il prit les armes après la rupture de la trêve de Vauxelles et fut tué à la bataille de Saint-Quentin.

5. Anne de Montmorency, baron puis premier duc de Montmorency, né le 15 mars 1492, maréchal de France en 1522, fait prisonnier à la bataille de Pavie, connétable de France en 1538, mort à Paris, le 12 novembre 1567, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Denis.

ville de Sainct-Quentin fut prinse[1], ayant esté auparavant bien canonée; mais, à ce que on dit, que jamais n'eust esté prise s'il ny eust eu intelligence, *alias* trahison[2]. *Deus autem intuitur corda hominum.*

Le mercredi, 29[e] septembre, fut esleu soubprieur frère Guillaume du Bourg-l'Abbé, parisien, lequel estoit auparavant enfermier. Et succéda audict Courteville, dessus nommé.

1558.

Le 26[e] dudict mois [mars 1557 (1558)], *sabbato in Passione*, nous fusmes promeuz à l'ordre de diacres, frère Robert Paulmier et moy. Et le mesme jour furent soubdiacres frères Pierre Colombet, Jehan Galleran, Georges Alleaume et Jacques Pichonat.

Le 26[e] *aprilis* audict an[3], fut marié Mons[r] le Daulphin François de Valoys, filz premier de Henri, roy de France. Et espousa la royne d'Escosse[4]. Et furent les nopces et solemnitez faictes à Nostre-Dame de Paris, et le bancquet à l'évesché[5]. Et, pour ce faict, la feste de Sainct-Marc fut translatée pour ceste année, au diocèse de Paris, le vendredi ensuivant.

Le 3[e] jour d'octobre audict an, le chambrier de céans, frère Roger Parent, estant acompaigné de frère Guillaume Tartereau, prestre antique, allant sur les champs aux prieurés et aultres lieulx pour les affaires de la maison, il luy advint d'aller à Montereau-Fault-Yonne[6] pour ce qu'il avoit affaire au prieur de Sainct-Donyn[7], frère Guillaume Desmoulins, illec résident. Et s'en allant, par cas fortuyt passant par dessus le pont[8] dudict

---

1. La ville de Saint-Quentin fut prise et pillée par les Espagnols le 27 août 1557.

2. Cette appréciation n'a aucun fondement; mais c'était l'amiral Coligny qui commandait la défense, et le bas parti catholique, dont François Grin est ici l'interprète, ne pouvait voir qu'un traître dans l'illustre capitaine qui devint plus tard le chef du parti réformé.

3. François Grin se trompe ici de deux jours. Le mariage du Dauphin et de Marie Stuart eut lieu le 24 avril.

4. Marie Stuart.

5. Nous avons raconté ces fêtes dans *la Première jeunesse de Marie Stuart.*

6. Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne).

7. Saint-Donin (Seine-et-Marne).

8. Ce pont, qui existe encore, est celui sur lequel fut assassiné, le 10 septembre 1419, Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. On va voir qu'il était destiné à être le théâtre d'événements dramatiques.

Montereau, estant à cheval, ung ane chargé de fiens[1] s'en vint au devant de sondict cheval. Et, ayant frayeur, ledict cheval et chambrier tombèrent dedans la rivière, et fut longue espace de temps dedans icelle. Mais, par la grâce de Dieu et de la Vierge Marie et de toutz les Sainctz de Paradis, lesquelz réclamoit dévotement, fut délivré avec le secours que l'on luy donna. Toutefois, ce ne fut sans qu'il ne fut puis après bien malade, et avoit le visaige et les yeulx tout meurtris.

Le samedi, dernier jour de décembre audict an, trespassa frère Guillaume Tartereau, environ sur les quatres à cinq heures au soir, ayant eu auparavant la fiebvre tierce et la colicque venteuse. Et gist au cloistre, à la descente du dortoir.

1559.

L'unziesme jour de mars 1558, avant Pasques, samedi de devant le dimenche de la Passion, fusmes ordonnez prestres, assavoir : frère Michel Bagore, Jehan Mallet, Robert Paulmier et moy. Et nous ordonna Monsr Me Eustache du Bellay, alors évesque de Paris, en la chappelle de l'évesché.

Le dimenche, 2e jour d'avril ensuivant, *Dominica Quasimodo*, je célébray ma première messe, moy indigne. Et fut diacre ledict Parent, et soubdiacre frère Robert Paulmier.

Le vendredi, dernier jour de juing audict an, feste de la Commémoration Sainct-Paul, fut blessé et navré en la teste le bon roy Henry, tant regretté. Et alors s'enlitast[2]; et, le unziesme jour de sa blessure, qui fut le lundi, 10e jour de juillet ensuivant, rendit son esprit à Dieu. Et alors fut dit : *risus dolore miscebitur, extrema gaudii luctus occupat;* ayant le bon seigneur roy, le temps qu'il a régné, eu tousjours grosses guerres. Et enfin achepta la paix, mais il y perdit la vie. Et fut frappé, en luictant, par ung chevalier, nommé de Lorge, aultrement dict Montgomery[3]. Et fut le corps dudict seigneur Roy, quelque espace de temps, au logis des Tournelles, en la rue Sainct-Anthoine, là où

1. *Fiens*, fumier.
2. *S'enliter* pour s'aliter.
3. Gabriel de Lorges, comte de Mongonmery (suivant l'orthographe adoptée par lui-même dans sa signature), né en 1530, capitaine de la garde écossaise, l'assassin involontaire de Henri II, embrassa la Réforme et guerroya avec succès pendant la durée du règne de Charles IX. Il mourut sur l'échafaud le 26 juin 1574.

il fut blessé et mourut. Et puis après, avec une grande pompe funèbre et royalle, comme lui appartenoit, fut porté à Sainct-Denis[1] en France, là où il gist. *Anima ejus in pace requiescat.* Et luy succéda son filz aisné, François, second du nom.

Le 3[e] jour d'aoust ensuivant fut bruslée, en la place Maubert, une femme, nommée Katherine de Gaigny, aultre appellée la dame de la Caille[2]. Et mourut obstinée en son hérésie, ne voulant recongnoistre son Dieu et Créateur.

Le samedi, 23[e] décembre audict an, fut bruslé en grefve ung héréticque, conseiller de la court, nommé M[e] François de Rieulx[3], pour les blasphèmes exécrables et meschantes doctrines et oppinions mauvaises qu'il avoit. Et mourut à petit feu en son obstination.

1560.

Le jeudi, 15[e] jour de febvrier 1559, alla de vie à trespas frère Jehan Le Mayre, natif de Sainct-Denis en France, profez de la maison de céans, lequel avoit esté quelque espace de temps solliciteur des affaires de ladicte maison, et depuis prieur de Sainct-Guenault de Corbeil, par la mort de frère Jacques Boursier, que Dieu absolve. Et ayant ledict Le Mayre esté vexé d'une ydropisie par l'espace d'un an et demi, *tandem ultimum spiritum exalavit*, estant muny de tous les sainctz sacremens, et *ibidem jacet apud Sainct Guenaul apud Corbolim.* Et en son lieu a esté institué prieur frère Claude Gallopin, auparavant secrétain de céans.

Durant ce temps s'élevèrent aucuns princes du sang et gros gentilshommes avec grande compaignie de gens, le Roy estant à Amboise avec ses frères et la Royne mère, et plusieurs aultres grandz personnaiges. Et ce advint de nuict à Amboise avec conspiration, je ne sçay quelle. Et aucuns furent prins et mis à mort, et l'entreprinse d'iceulx fut descouverte. Et pour ce a esté appellée la sédition d'Amboise[4].

---

1. Obsèques de Henri II, 13 août 1559.

2. D'après Crespin (*Hist. des martyrs*, fol. 509) et d'après de Bèze (*Hist. ecclés.*, 1881, t. I, p. 135), la dame de la Caille se nommait Marguerite de la Riche ou Le Riche, et non Catherine de Gaigny. D'après les mêmes historiens, elle fut suppliciée le 19 août 1559 et non le 3 août.

3. François Grin commet ici une erreur. Le conseiller qui fut brûlé en place de Grève le 23 décembre 1559 n'est point François de Rieux, mais Anne du Bourg, neveu du chancelier Antoine du Bourg, conseiller au parlement, prisonnier depuis la mercuriale de Henri II.

4. Conjuration d'Amboise, 6 mars au 19 mars 1560. Nous avons raconté

Le roy, estant revenu à Paris[1], fit sa feste de Sainct-Michel à l'église cathédralle de Nostre-Dame et tint son ordre[2]; et furent quelques ungs chevaliers[3].

Et, le samedi ensuivant, 5e octobre, partit de cestedicte ville de Paris[4] pour s'en aller à Orléans tenir ses estatz. Et l'on tint en ceste ville, assavoir : à l'évesché les trois estatz[5], estant pour lors évesque Messire Eustache Du Bellay.

Le jeudi, 5e jour de décembre, trespassa le roy François, filz de Henri second, ayant régné seullement dix-huict à dix-neuf mois. Et dit-on que sa vie fut abrégée par aucuns[6]; Dieu seul congnoist tout. Et fut gardé quelque espace de temps au logis mesme du bailly d'Orléans[7], où ledict seigneur Roy estoit trespassé, et puis apporté à Sainct-Denis en France[8], où illec gist sans aucune solemnité, comme apartenoit à ung tel seigneur[9]. Et luy a succédé son frère Charles Maximilian, à présent régnant, aagé seullement de neuf à dix ans. Je prie à Dieu le Créateur qui luy doint

---

cet événement avec détails dans le tome II d'*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*.

1. Le roi revint à Paris au commencement de septembre 1560.

2. François Grin commet ici une erreur. Le roi fêta la Saint-Michel et tint le chapitre de l'ordre à Poissy (Journal de Bruslard, dans les *Mémoires de Condé*, t. I, p. 17; Bruslard est confirmé par tous les historiens).

3. Le roi nomma dix-huit nouveaux chevaliers dont la liste est contenue dans les *Mémoires de Castelnau*, 1731, t. I, p. 365.

4. François Grin commet une erreur. Le roi partit de Paris pour Saint-Germain le 11 octobre d'après une lettre du duc de Guise (orig.; ms. fr. 3157, fol. 59), ou le 12 d'après Bruslard (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 22).

5. États provinciaux de Paris et de l'Ile-de-France, tenus en préparation des états généraux. Ils s'ouvrirent le 3 novembre 1560.

6. La mort imprévue et presque soudaine de François II donna lieu à des accusations d'empoisonnement que rien ne justifie. François Grin se fait l'écho des bruits les plus invraisemblables. Sans doute il désigne ici le roi de Navarre et son frère, le prince de Condé, par la même raison qui l'a fait accuser plus haut l'amiral de Coligny de trahison.

7. Jérôme Groslot, bailli d'Orléans, dont le roi occupait la maison, avait été arrêté pour prix de son hospitalité et était poursuivi comme huguenot. Il fut condamné à mort le 16 novembre et s'évada la veille même de l'exécution (Lottin, *Recherches hist. sur Orléans*).

8. Le corps de François II fut conduit le 23 décembre à Saint-Denis par le maréchal de Saint-André, accompagné d'un petit nombre de seigneurs.

9. Les obsèques solennelles de François II ne furent célébrées qu'au bout de l'an, le 5 décembre 1561. Nous avons donné dans *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. II, p. 439, le récit de cette cérémonie.

bonne et longue vie, et accroissement de toutes vertus. Et furent achevez les trois estatz jà encommancez.

1561.

Au mois d'aoust ensuivant, fut faicte une assemblée à Poissy[1], qui dura quelque espace de temps, où assista le roy, la royne mère, plusieurs princes du sang et plusieurs cardinaulx, et entre aultres Monsr le cardinal de Lorraine, lequel fit une belle oraison au roy et aux assistans[2]; mais elle ne fut de grande value, pour ce que les assistans qui estoient mandez ne tindrent compte. Mais ladicte assemblée a porté et porte grand préjudice à la religion chrestienne, par ce que furent mandez tous les grands héréticques de Genève[3]. Et de là sont sortyz tous les maulx qui s'en sont puis après ensuivyz[4]. Car, ce faict, ilz se débordèrent de telle sorte à Paris que incontinent les presches se commencèrent à faire publicquement, et ce fut le vendredi, 7e novembre[5] ensuivant, au lieu appellé le Patriarche[6], près Sainct-Victor, aux faulxbourgs Sainct-Médard.

---

1. Le colloque de Poissy, convoqué par lettres du roi du 25 juillet 1561 (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 41), tint sa première séance le 9 septembre et se sépara le 9 octobre. Nous avons publié une étude sur le colloque de Poissy dans le tome XVI des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*.

2. Le cardinal de Lorraine prononça son discours, en réponse à celui de Théodore de Bèze, dans la séance du 15 septembre. Ce discours, dont tous les contemporains, même les réformés, sont unanimes à louer l'éloquence, a été publié par le président La Place (*Estat de religion et république*, édit. Buchon, p. 170), par de Bèze (*Hist. ecclésiastique*, 1841, t. I, p. 332), et par La Popelinière (*Hist. de France*, 1581, fol. 272 v°).

3. La prétention de la reine mère, prétention chimérique s'il en fut, était d'accorder les deux cultes à la suite d'une discussion contradictoire. Dans ce but, elle avait convoqué les principaux ministres réformés. Les plus autorisés étaient Théodore de Bèze, Merlin et Antoine de la Roche-Chandieu. Nous avons publié la liste complète de ces ministres dans *le Colloque de Poissy*.

4. Cette appréciation est partagée par tous les historiens catholiques. Voyez *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 201.

5. François Grin est le seul historien qui donne cette date.

6. La maison du Patriarche, ainsi nommée parce qu'elle avait été bâtie par un patriarche d'Alexandrie chassé par les Barbares, était située rue Mouffetard et appartenait alors à Jean Canaye, frère de Jacques Canaye, tous deux bourgeois de Paris et appartenant au parti réformé. Après le tumulte de Saint-Médard, Jean Canaye, redoutant les représailles du parti catholique, refusa d'habiter et même de louer la maison du Patriarche, et,

Le dimenche, 28e jour de septembre audict an, alla de vie à trespas feu frère Guillaume Cresse, au jour de sondict trespas chambrier de céans, n'ayant esté seullement que quatre jours malade.

Le mercredi ensuivant, jour de la feste Sainct-Remy, trespassa frère Jehan Bernardin, ayant esté, par l'espace de trois sepmaines ou environ, attenué d'une dissenterie, tellement qu'il gectoit la gresse des vaisseaux de son ventre. Et gist au cloistre, à la descente des degrez du réfectouer. *Anima ejus in pace quiescat.*

Le samedi, 27e décembre ensuivant, jour de Sainct-Jehan-l'Évangéliste, environ sur les vespres, fut faict ung si grand tumulte par les huguenotz, qui illec auprès estoient à la presche, et entrèrent à l'église, *durantibus vesperis*, et ruèrent de telle sorte sur les pauvres catholicques, que plusieurs furent occiz et aucuns blessez. Et à ces enragez ne leur suffit, mais pillèrent et rompèrent tout ce qu'ilz peurent, brissèrent les autelz, cassèrent les sainctz et plusieurs aultres innérables massacres[1].

1562.

Le samedi, 6e jour de juing 1562, fut donné arrest en la court de parlement de Paris, suyvant les lettres patentes du feu roy François premier[2] (que Dieu absolve), pour commander à tous les justiciers et officiers de ladicte court de exhiber, par eulx et par leur serment, leur foy et profession. Et furent, le mardi ensuivant, 9e jour dudict mois, leues lesdictes lettres patentes à huis cloz, et toutes les chambres de ladicte court assemblées. Et, à l'eur mesme, Messieurs les Présidens, Messieurs les Maistres des requestes, conseillers, advocatz et procureurs, firent tous le serment et profession de foy, mectant la main sur ung tableau.

---

le 18 août 1562, le parlement rendit un arrêt qui attribuait ladite maison à la fabrique de l'église de Saint-Médard et aux pauvres de la paroisse (Bibl. nat., coll. du Parlement, vol. 555, fol. 415).

1. Cette émeute est racontée par les historiens du temps sous le nom de Tumulte de Saint-Médard. Le 27 décembre 1561, pendant le sermon du ministre Jean Malo à la maison du Patriarche, les réformés, provoqués par le bruit des cloches de l'église Saint-Médard, envahirent l'église, la pillèrent et égorgèrent une partie des assistants. Nous avons publié, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, mai-juin 1886, un récit du tumulte de Saint-Médard.

2. Édit de François Ier sur le fait de la religion, 1543, cité dans le Journal de Bruslard (*Mémoires de Condé,* t. I, p. 87).

Le mercredi ensuivant, 10e juing, furent appellez en ladicte court les advocatz et procureurs d'icelle court, et à huis ouvertz fut faicte lecture desdicts arrest du 6e de ce mois et lettres patentes dudict roy François et articles de foy de la faculté de théologie, traduictz en vulgaire françois. Et firent tous les assistans profession de leurdicte foy, et la signèrent de leur seing. Et lors Monsr le procureur général du roy, nommé Me Gilles Bourdin[1], fit une fort belle harengue et docte exhortation à ladicte court. Ce achevé, fut trouvé trois cens soixante-sept advocatz, qui firent profession de leur foy entre les mains de Monsr le premier Président[2]. Et firent pareillement profession de leur foy entre les mains dudict sr premier Président les procureurs d'icelle court, au nombre de deux cens et ung[3]; et enjoinct à tous se trouver le dimenche ensuivant à Saincte-Geneviefve-du-Mont, pour assister à la procession qui se debvoit faire.

Le dimenche, 14e dudict mois[4], ladicte court, suyvant sondict arrest dudict 6e jour d'iceluy mois, s'assembla au Palais, environ les sept heures du matin, en robbes rouges et chapperons noirs. De là alla, en son ordre acoustumé, à l'église Saincte-Geneviefve, de laquelle la procession partit environ neuf heures. Et, passant par la porte Sainct-Marceau, toutes les rues estant tendues de tapisseries et aultres ornemens, marcha jusques à l'église Sainct-Médard avec très grande assemblée de peuple, en humilité et dévotion. Et fut l'ordre de ladicte procession tel qu'il ensuict : Premièrement, les quatre mendians, puis l'église de Paris à la dextre, acompaignée de celles qui ont acoustumé la suyvre; l'église de Saincte-Geneviefve à la senestre. Monsr l'évesque d'Avranches[5], doyen de Nostre-Dame, portoit la saincte sacrée hostie, assisté des abbez Saincte-Geneviefve et du Val-Saincte-

---

1. Gilles Bourdin, érudit et jurisconsulte, né à Paris en 1515, mort le 23 janvier 1570.

2. Gilles Le Maistre, jurisconsulte, né à Montlhéry à la fin du xve siècle, mort à Paris le 5 décembre 1562.

3. Ces renseignements sur le nombre des avocats et des procureurs au parlement de Paris ne nous sont donnés que par François Grin. Le chanoine Bruslard, le seul qui parle de cette confession de la Basoche parisienne (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 87), est beaucoup moins détaillé.

4. Le récit de la procession que donne ici François Grin est un récit nouveau. Cf. le récit bien plus abrégé de Bruslard (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 88).

5. Antoine Le Cirier, évêque d'Avranches.

Katherine[1], tous trois en habitz pontificaulx, Mess[rs] les évesques d'Évreux, Bayeux, Amyens, Auxerre, Lisieux, Chalon et Nevers, ayans leurs rochez, marchans devant le poisle porté par gens d'église. Et à l'entour d'iceluy estoient les six plus anciens conseillers de ladicte court; Messeigneurs les cardinaulx de Bourbon et Armaignac[2] ensemble, de Lorraine et de Guyse ensemble; tous quatre vestuz de leurs grandes chapes. Après eulx, Mons[r] de Brissac[3], mareschal de France et lieutenant général du roy en cestedicte ville, à cheval pour son indisposition[4]. Puis suivoit ladicte court, en sondict ordre acoustumé, marchant à la main droicte en nombre de cinq. Mess[rs] les présidens, quatre maistres des requestes, soixante-dix-huict conseillers, sans les six estans à l'entour dudict poisle, les trois greffiers, trois des quatre notaires et les deux advocats et le procureur général du roy; les aultres advocatz et procureurs en grand nombre, sans les huissiers allans devant, et le premier vestu de robbe d'escarlate, entre mondict sieur le premier Président et le greffier civil[5]. A la main senestre, à l'endroit des plus anciens conseillers, marchoient les prévost des marchans[6], eschevins et corps de la ville, suivy de six vingtz unze capitaines, de ceulx qui sont esleuz pour la garde et défense d'icelle ville, et grand nombre de bourgeois et marchans. En ladicte église Sainct-Médard, a esté célébrée la messe solemnelle du Sainct-Sacrement de l'autel, par ledict s[r] évesque d'Avranches, servy de diacre par ledict abbé Saincte-Geneviefve, et de soubdiacre par ledict abbé du Val-Saincte-Katherine. Et, durant ladicte messe, fut faicte la prédication par ung docteur en théologie, religieux de l'ordre Sainct-Dominicque, nommé Le

1. Jean Benedicti, abbé du Val, chef d'ordre de Sainte-Catherine des Écoliers.

2. Georges d'Armagnac, né vers 1501, évêque de Rodez, archevêque de Toulouse et d'Avignon, ambassadeur à Venise et à Rome, cardinal, mort le 2 juin 1585.

3. Charles de Cossé-Brissac, né en 1507, un des héros des guerres d'Italie, maréchal de France, gouverneur du Piémont, mort à Paris le 31 décembre 1563.

4. Le maréchal de Brissac avait la goutte.

5. Jean du Tillet, greffier civil du parlement de Paris, mort le 2 octobre 1570. Il a laissé des ouvrages sur l'histoire de France.

6. Guillaume de Marle de Versigny, prévôt des marchands de Paris.

Hongre[1], au lieu appellé le Patriarche, l'un des lieux èsquels ceulx de la nouvelle religion cy-devant faisoient publicquement leurs assemblées et presches, qui fut advisé pour quelque expiation. Ladicte messe achevée, la saincte hostie ayant esté posée en ladicte église, la procession s'en est retournée, et l'ont reconduicte les six conseillers de ladicte court, estant à l'entour dudict poisle, et les aultres Messrs cardinaulx, évesques, et la plus part de la court s'en sont venuz tous disner en la maison de céans, et disnèrent tous au réfectouer, et alors le couvent fut contraint se retirer en la salle de l'enfermerie.

Le 21e jour d'aoust audict an, ung nommé Gabaston[2], chevalier du guet, fut décapité en la place de Grève à Paris[3]; le corps duquel fut présentement bruslé et la teste mise et fichée au bout d'une perche, sur la porte Sainct-Marceau, et ce pour les vols, meurtres, sacagemens et inumérables impiétez qu'il avoit commis, luy et les siens, en l'église de Sainct-Médard et alieurs.

Le 24e septembre ensuivant, alla de vie à trespas feu frère Roger Parent, curé de Puiseaux, en Gastinois. Et ne fut que deux ou trois jours malade, mais mourut de peste, par ung sien paroissien qui estoit frapé, qui luy bailla en le réconsellant. *Anima ejus in pace requiescat.* Et, en son lieu, a esté institué curé frère Jacques Delyon, auparavant prieur de Sainct-Paul-des-Aulnois, et a succédé audict Delyon frère Charles de Thauvenay.

Le 28e novembre audict an, se campèrent les huguenotz devant la ville de Paris[4], en si grand nombre et si près de ladicte ville que, si Dieu, par sa bonté infinie, ne nous eust regardé de son yeulx de miséricorde, la ville de Paris estoit en grand danger. Et nous convint, les plus peureux, nous retirer en ladicte ville.

---

1. Le Hongre, moine de l'ordre des Jacobins, docteur en théologie (Journal de Bruslard, *Mémoires de Condé*, t. I, p. 124).

2. Pierre de Gabaston, lieutenant du chevalier du Guet, pratiquait la Réforme et avait été gravement compromis dans l'affaire du tumulte de Saint-Médard.

3. Gabaston fut supplicié le 21 août 1562. Le récit de Grin complète celui du chanoine Bruslard (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 95) et celui du Journal de 1562 publié dans la *Revue rétrospective*, t. V, p. 191.

4. L'armée réformée, commandée par le prince de Condé, était depuis le 23 novembre sous les murs de Paris et combattait l'armée catholique à Villeneuve-le-Roi et à Villejuif.

Mais, grâces à Dieu, le lendemain de la Conception Nostre-Dame[1], les huguenotz levèrent leur camp, et les suivit Mons[r] de Guise[2].

Le 19[e] jour de décembre ensuivant, se rencontrèrent les deux camps[3], assavoir du roy et du prince de Condé[4], conducteur et gouverneur de l'armée des huguenotz, avec l'admiral Chastillon[5] et d'Andelot[6], et plusieurs aultres grans seigneurs de leurs adhérans. Et fut la bataille si aspre et sanguinolente que, à ce que on dit, qu'il en fut tué plus de neuf à dix mil, tant d'une part que d'aultre, sans plusieurs blessez et navrez; Mons[r] le Connestable prins prisonnier et mené à Orléans, le mareschal de Sainct-André[7] misérablement tué et occiz, et plusieurs aultres grandz personnaiges, gens de bien. *Animæ eorum in pace quiescant.* Ledict prince de Condé fut prins prisonnier en fuiant avec sa troupe, et mené prisonnier. Mais, par la grâce de Dieu, la victoire demeura aux catholicques, et furent faictz, en ceste ville, les feux de joye et *Te Deum* chanté solemnellement à Nostre-Dame de Paris, où assista le roy, la royne, sa mère et aultres[8]. Et ce fut le jour Sainct-Thomas, au matin, près Dreux, en Beauce.

1563.

Mons[r] de Guise, lieutenant général du roy, suyvant les hugue-

---

1. Le prince de Condé leva le siège de Paris le 10 décembre à trois heures du matin.

2. François de Lorraine, duc de Guise, l'un des grands capitaines du XVI[e] siècle, le chef du parti catholique en 1562, assassiné le 18 février 1563.

3. Bataille de Dreux, 19 décembre 1562. Victoire des catholiques commandés par le triumvirat. Le prince de Condé et le connétable de Montmorency furent faits prisonniers.

4. Louis de Bourbon-Condé, premier du nom, fils de Charles de Bourbon, comte de Soissons et gouverneur de Picardie, né le 7 mai 1530, tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569.

5. Gaspard de Coligny, dit l'amiral de Châtillon, né le 16 février 1517, tué à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572.

6. François de Coligny, seigneur d'Andelot, frère de l'amiral Gaspard de Coligny, né le 18 avril 1521, mort à Saintes le 27 mai 1569.

7. Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France, né vers 1505, membre et organisateur du triumvirat, tué à la bataille de Dreux le 19 décembre 1562.

8. La cérémonie d'actions de grâces eut lieu à Notre-Dame de Paris le 22 décembre 1562 (Journal de Bruslard, dans les *Mémoires de Condé*, t. I, p. 106).

notz pour tâcher à les desfaire et rendre le royaume entre les mains de son prince le roy, lequel avoit esté invadé par iceulx susnommez, se deslibéra aller mectre le camp devant la ville d'Orléans[1], auparavant prinse des huguenotz[2], et toutes les grosses villes du royaume, pour la mectre en l'obéissance du roy. Et, illec y estant, les meschans traistres huguenotz se délibèrent et machinèrent la mort d'icelluy, sachans bien que, s'il estoit tolli, qui auroient le bon. Et mirent leur mauvaise et maudicte entreprinse en effect, *permittente tamen Deo*, au grand préjudice et grant regret de tout le peuple chrestien. Car, le jeudi 18ᵉ febvrier 1562[3], environ sur les quatre à cinq heures du soir, ledict sʳ de Guise, estant acompaigné seullement de deux ou trois avec luy, revenant de veoir l'assiette de son camp, passant par ung petit buysson à une demye lieue d'Orléans, fut frappé et haquebouzé d'un nommé Jehan Poltrot, sʳ de Mesley[4], estant de la conjuration des ennemis susdicts. Et fut tellement navré et atteint à l'espaule droicte de trois balles de plomb empoisonnées, que ledict Poltrot avoit pour ce faict appareillées, que ledict sʳ de Guise, s'estant en son logis, n'estimoit n'estre frappé. Mais le mal engrega tellement, le 7ᵉ jour de sa blessure, qui estoit le jour Sainct-Mathias, mercredi des Cendres, rendit son esprit à Dieu, ayant ledict sʳ esté munyz des sainctz Sacremens, et le corps duquel fut quelque temps illec gardé. Et sa mort fut déplorée de tous comme l'on pourra veoir par les déplorations faictes par plusieurs. *Anima ejus in pace requiescat.*

Nostre Seigneur Dieu, ne voulant tel crime estre impuni, ne permit le meurdrier loing courir. Car le malheureux se vint brusler à la chandèle, comme on dit souvent, car il fut appréhendé, et mené en prison, et présenté devant la royne mère. Et déclara la cause mouvante, et fut envoyé à Paris pour faire son procès et

---

1. Après avoir pris Étampes, le duc de Guise traversa la Loire à Beaugency et entama le siège d'Orléans, au midi, entre les villages d'Olivet et de Saint-Aubin, le 5 février 1563.

2. La ville d'Orléans avait été surprise par le prince de Condé le 1ᵉʳ et le 2 avril 1562.

3. Le 18 février 1563, dans la soirée, le duc de Guise, accompagné d'un seul page et de deux officiers, se rendait au château de Corney, auprès de la duchesse, quand il fut frappé à l'épaule droite d'un coup de pistolet tiré par Poltrot de Méré.

4. Jean Poltrot, sieur de Méré, gentilhomme de l'Angoumois.

justice de luy, comme l'avoit plus que méritée. Et le jeudi, 18e mars ensuivant[1], ledict Poltrot fut condampné à estre tiré à quatre chevaulx, en la place de Grève; et les quatre membres duquel, assavoir les deux bras et deux cuisses portées pendues aux quatres principales portes de ceste ville, et la teste fichée en la ville d'Orléans, et le corps bruslé en cendre. Et fut faicte l'exécution[2] dudict Poltrot, et tiré par trois fois par quatre chevaulx, et ne se vouloit aucunement recongnoistre. *Nescio si in fine agnoverit delictum suum. Et sic miser vitam finivit.* Et le jour mesme fut apporté le corps dudict sr de Guise aux Chartreux, et illec reposa une nuict, attendant le bon ordre funèbre qui se préparoit en la ville, pour recevoir ledict corps le lendemain, ce qui fut faict.

Le vendredi, 19e mars ensuyvant[3], fut apporté le corps dudict sr de Guise en ceste ville, de la maison des Chartreux, avec ung ordre si bien observé et pompe funèbre que l'on seroit long à le réciter; mais on le pourra veoir par les escripz qui en furent faix. Et reposa le corps dudict seigneur une nuict en l'église Nostre-Dame; et, le lendemain samedi, le service solempnel achevé, fut porté, par la porte Sainct-Anthoine, en sépulture, avec ses ayeulx à Jeinville. *Anima ejus in pace quiescat.*

Le mardi, 12e jour d'octobre audict an, alla de vie à trespas vénérable personne frère Pierre Decostes, prieur du Bois-Saint-Pierre, homme de bonne et saincte vie, ayant esté, par l'espace de trois sepmaines, agité d'une dissenterie et excoriation de boyaux. Et le pauvre corps ne pouvant plus résister à la maladie, *Tandem amisit spiritum, ejectis luminibus et manibus in cœlum, præmissa prius confessione generali, et munitus sacramentis ecclesiasticis. Sepultus est in ecclesia divi Prejecti, in choro, ante majus altare. Anima ejus in pace quiescat.* Et luy a succédé frère Nicole Baudouyn, auparavant prieur de Bury, et en son lieu a esté institué frère Jehan Cosson, à présent prieur dudict Bury.

Le dimenche, 17e dudict mois ensuivant, trespassa frère Guillaume Desmolins, prieur de Sainct-Donin, en la maison d'un sien frère, nommé Monsr de Vancourton, d'une fiebvre carte et hydropisie. *Anima ejus in pace quiescat.* Et luy a succédé

1. Condamnation de Jean Poltrot de Méré par arrêt du parlement, 18 mars 1563.

2. Jean Poltrot de Méré fut supplicié le 18 mars 1563.

3. Les obsèques du duc de Guise furent faites aux dépens de la ville de Paris, le 19 mars 1563.

frère Claude Clermont, estant auparavant compaignon à Amponville.

1564.

Le dimenche, 23e jour de juillet audict an, fut faicte procession générale, et fut descendue la chasse Madame saincte Geneviefve, à la manière acoustumée, pour appaiser l'ire de Dieu, et pour l'intempérie du temps.

Le mercredi, 20e décembre, vueille Sainct-Thomas, apostre, commença l'hyver si aspre et de si longue durée, avec neiges, débordement d'eaues, qui de vie d'homme ne fut veu pareille année. Tellement, en plusieurs lieux, beaucoup de personnes furent trouvez transiz et morts de froitz, et une grande partie des vignes gelées, et plusieurs arbres, et entre aultres les noyers, qui a porté grand dommaige et grand pauvreté en France, tellement qu'elle a esté appellée l'année des trois hyvers et des merveilles.

1565.

L'ordre observé à l'entrée de l'évesque de Paris.

Abrégé de l'ordre tenu et observé à Paris, à l'entrée de révérend père en Dieu, Monsr Me Guillaume Viole[1], à présent évesque de Paris, le second dimenche de karesme, 18e mars 1564[2]. Premièrement, ledict sr évesque arriva cedit jour en l'abbaye de Saincte-Geneviefve-du-Mont, sur les six heures du matin, et illec fut receu de révérend père en Dieu, messire Joseph Foullon, à présent abbé de ladicte abbaye, acompaigné du prieur et couvent dudict lieu, et puis conduit par iceulx devant le maistre autel dudict lieu, où il fit les sermens acoustumez, assavoir : de garder et observer leurs privilèges. Et de là mené par ledict sr abbé à la trésorerie dudict lieu, autrement dit la chapelle abbatiale. Ce pendant sont arrivez Messrs de la ville, ayans leurs robbes de couleurs, et iceulx ayans faiz la révérence et harengue audict sr évesque, furent convoiez par ledict abbé hors de ladicte chapelle et menez dedans le cœur. Et puis après vindrent Messrs de Parlement, premier Président, Monsr de Thou, Monsr de Seaux[3], et grand nombre

1. Guillaume Viole, évêque de Paris, du 21 juin 1564 au 4 mai 1568.

2. Grin ne suit pas la réforme, dite de Rossillon, qui avait décidé que l'année commencerait au 1er janvier au lieu de commencer à Pâques.

3. René Baillet, seigneur de Tresme, de Sceaux et de Silly, vice-président du parlement de Paris.

de conseillers et gens de justice, et, ayans faict la révérence audict s^r évesque, se sont tous arrengez au cœur, du costé droit de ladicte église, et, sur les neuf heures, est sorty ledict évesque, *in habitu pontificali*, de ladicte chapelle, accompaigné dudict s^r abbé, aussi *in habitu pontificali*, et, venans au maistre autel (la cheege estant jà préparée), ledict évesque se assit en icelle. Et incontinent les religieux de ladicte abbaye commencèrent le canticque *Te Deum, respondentibus organis. Quo facto*, ledict s^r abbé *incoavit alta voce illos verseculos et collectas ad hoc proprias*. Et, cela faict, *accesserunt ad eum quatuor religiosi, sacerdotes dictæ abbatiæ, portantes dictam cathedram ante faciem episcopi, et descendentes ad chorum dictæ ecclesiæ*. Est venu au devant de luy Monsr le mareschal de Montmorancy[1], gouverneur à présent de Paris, avec sa compaignie. Et, après la révérence par eulx faicte audict s^r évesque, est sorty *processionaliter* hors de ladicte église, *præcedentibus processionibus et parrochiis hujus urbis ad hæc vocatis*, lesquelles estoient arrivées, au précédent, en ladicte église de Saincte-Geneviefve. Et d'illec sont allez par la rue Sainct-Jacques, *unusquisque secundum suum ordinem ad ædem gloriosæ Virginis*. Et, pour ce que la pluye survint, *euntibus illis*, ledict s^r évesque manda à Messrs de Nostre-Dame n'en prendre la peine venir au devant de luy à l'église de Saincte-Geneviefve-des-Ardans, là où se debvoient faire aucuns sermens, par luy, pour la conservation des privilèges desdicts s^rs de Nostre-Dame. Passa oultre et ne s'arresta aucunement devant ladicte église Saincte-Geneviefve-des-Ardans, combien qu'il fût attendu par les gens d'église d'icelle. Et, estant devant le portail Nostre-Dame, devant que entrer en icelle, sonna trois coups une petite clochète qui estoit à ce préparée, et entrant en icelle, vindrent au devant de luy mesdicts s^rs de Nostre-Dame, assavoir : Monsr le Doyen, le grand archediacre de Thou, le curé de Sainct-Eustache portant le teste, et tous les aultres chanoines. Et se rengèrent quasi au dessoubz de la grande image sainct Christophle, et illec fit les sermens et aultres cérémonies acoustumées. Cela faict, du lieu mesme fut porté, à quatre, au cœur de ladicte église. Et, estant au meillieu dudict cœur, fit son oraison à genoulx à ung oratoire

1. François, duc de Montmorency, fils aîné du connétable Anne de Montmorency, né le 17 juillet 1530, mort sans postérité le 15 mai 1579, à Écouen.

qui estoit appareillé. *Qua finita*, se levant, fut mené, par mesdicts s^rs^ les chanoines, avec le grand vicaire de Monsr de Sens[1], mené au maistre autel, et le baisa. Et puis, intronizé en la cheege épiscopale. Cela faict, s'en alla derrier le maistre autel, et se vestit des habitz sacerdotaux et pontificaulx pour célébrer la grande messe, ce qu'il fit. Et célébra la première messe, ayans quatre diacres et quatre soubdiacres, et dit l'Évangile Monsr l'archediacre de Josas, l'Épistre le soubzchantre Monsr Moreau, et, la messe achevée, bailla la bénédiction, et s'en allèrent tous disner à l'évesché.

Le lundi de la sepmaine saincte, 16e dudict mois, fit son entrée ledict s^r^ évesque de Paris, en la maison de céans, acompaigné de ses vicaires et de Monsr le président de Seaux, et quelques conseillers, et print sa réfection au logis abbatial.

Le dimenche, 20e dudict mois de may, fut célébré, en la maison de céans, le chappitre général. Et chanta la grande messe solempnelle le prieur de Sainct-Maurice, frère Jehan Haultant, au défault du père prieur, vicaire de céans, par ce qu'il estoit malade en son lict.

Le samedi, 21e jour de juillet audict an, feste de Monsr Sainct Victor, nostre patron, fut célébrée la grande messe solempnelle par Monsr de Paris, *in habitu pontificali*, assistans Messrs les chanoines de l'église de Nostre-Dame. Et disna au réfectouer, avec grande compaignie, et dict le *Benedicite* et grâces, choses rares à telles gens, et *præcipue in hac domo*.

Le mardi, 24e dudict mois, fut estably prieur de Sainct-Paul, au lieu de frère Charles de Thamenay, frère Michel Bagore, lequel avoit esté auparavant envoyé à Nostre-Dame-de-la-Victoire, pour garder la Refformation.

Le mercredi, 7e de novembre, fut, par arrest de la court de Parlement, ordonné que l'abbaye de Sainct-Vincent de Senlis seroit refformée et réunye à nostre congrégation. Et, pour ce faire, furent depputez, par ladicte court, le père prieur de céans et le prieur de Chaage, et, pour ce que ledict père prieur estoit malade, fut commis en son lieu frère Guillaume, du Bourg-l'Abbé, à présent soubprieur de céans. Et fut ladicte refformation achevée, et, pour icelle faire observer, fut esleu frère Jehan Mallet, religieux profez de céans et vestière, pour estre prieur vicaire, et,

---

1. Nicolas, cardinal de Pellevé, archevêque de Sens du 16 décembre 1562 au 4 octobre 1592.

pour estre secrétain, en ladicte maison de Sainct-Vincent, fut aussi envoyé frère Jehan Galleran, religieux de céans. Et print possession ledict Mallet le lundi, 27e dudict mois de novembre.

Le premier dimenche de l'Advent, 2e jour de décembre, fut faict ung jubilé en ceste ville, donné par notre sainct Père *Pius Quartus*, pape, et fut faict par tout Paris, ainsi comme le jour de Pasques, car il estoit général et plainère remission.

Le 10e jour dudict mois, alla de vie à trespas nostre sainct Père le pape *Pius Quartus*, homme de bonne et saincte vie. *Anima ejus in pace quiescat.*

Le samedi des quatre temps de décembre, 22e dudict mois, fut ordonné prestre frère Jehan Coulomp, et célébra sa première messe le dimenche, 20e jour du mois de janvier, feste de Sainct-Sébastien. Et a esté le premier qui a eu cest honneur de commencer les heures solemnelles, et commença à Tierce pour ce qu'il n'estoit encore ordonné au chappitre, ce que fut faict icelluy jour, et chanta les secondes vespres solemnelles, portant chappe à *Magnificat*.

1566.

Le jeudi, 17e jour de janvier 1565, furent acheptées quatre pièces de drap d'or, assavoir : une chasuble, deux thunicques, diacre et soubdiacre, et une chappe de *Magnificat*, garniz de beaux orfrez, pour la décoration de l'église et augmentation d'icelle, et ce à petit pris, assavoir : les quatre pièces pour la somme de quatre cens livres tournois. Et, le samedi ensuivant, 19e dudict mois, fut acheptée la belle chappe de drap d'or, garnie pareillement de fort beaux orfrez et moult riche, pour la somme de deux cens quatre-vingtz-six livres tournois, laquelle somme a esté paiée par frère Denis Laurens, prieur d'Athis[1], à son jubilé. Environ ce temps, furent faictes six courtines de damas blanc, pour le maître autel, de l'argent qu'avoit donné le sire Henri Pichonat, père de frère Jacques Pichonat, religieux de céans, par dévotion. Et furent mises la vueille de la Purification 1565, et montant en tout, tant pour la façon que le damas, environ à deux cens quatre-vingtz livres tournois.

Ledict jour [29 janv. 1566], fut ung arrest donné par le roy, en son privé conseil, luy estant à Moulins, en Bourbonnois, entre

1. Athis (Orne).

Messrs de Guyse et Monsr l'admiral de Chastillon, et ledict l'admiral déclairé innocent de la mort de feu Monsr de Guise[1].

Le vendredi, 8e jour de febvrier 1565, en la ville de Laon, en Picardie, fut chassé ung diable hors du corps d'une jeune femme nommée Nicole, laquelle avoit esté possédée par l'espace trois ou quatre mois, et la chose si certaine et visible que inumérable de peuple est tesmoing, et fut icelluy diable chassé par Monsr l'évesque dudict lieu[2], lequel avoit esté par l'espace de dix-huict jours en jeûnes, prières et oraisons avec tout son clergé et peuple dudict lieu, chose de grande admiration et dévotion[3].

Le 14e mars audict an, fut décapité, en la ville de Genève, Monsr Spifame, évesque de Nevers, lequel avoit esté en tel honneur et dignité au royaulme de France, et avoit esté conseiller, puis après président, maître des requestes du conseil privé, évesque de Nevers, finablement, pour sa grande ambition, meschante vie et plusieurs aultres villains cas, fut ignomineusement décapité[4].

S'ensuit l'ordre des Religieux pour lors vivantz, tant en la maison de céans que aux prieurez et maisons de nostre ordre.

Premièrement.

Révérend père en Dieu frère Nicole Grenier, prieur vicaire.

Frère Guillaume du Bourglabbé, soubprieur.

Frère Lambert Hautman, antique prieur de Sainct-Maurice de Senlis, et deux fois jubilaire.

---

1. Le 12 janvier 1566, sur l'ordre du roi et de la reine mère, le cardinal de Lorraine et la duchesse de Guise signèrent la promesse de ne rien entreprendre contre l'amiral Coligny en représailles de l'assassinat du duc de Guise et feignirent de se réconcilier avec lui. Le 29 du même mois, le roi rendit solennellement un arrêt portant la déclaration d'innocence de l'amiral.

2. Jean de Bours, évêque de Laon du 2 novembre 1564 au 22 juin 1580.

3. L'histoire du diable de Laon, que Grin raconte ici, est un des contes les plus répandus dans les annales du XVIe siècle. Sur cette curieuse affaire, voyez un récit du temps réimprimé dans les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. VI, p. 261.

4. Jacques-Paul Spifame, né à Paris en 1502, successivement évêque de Nevers (5 mai 1546 à 1558), pasteur protestant, s'attira l'inimitié de Jeanne d'Albret, qui le dénonça à Calvin lorsqu'il revint à Genève. Il fut condamné et décapité dans cette ville le 23 mars 1566.

Frère Robert Berthe, prieur de Bray et jubilé.
Frère Denis Laurent, prieur d'Athis.
Frère Nicole Becquet, antique.
Frère Pierre Prévost, prieur de Fleury.
Frère Guillaume Leblanc, prieur d'Amponville.
Frère Raoul Guymier, prieur de Villiers-le-Bel.
Frère Nicole Collier.
Frère Charles de Thauvenay.
Frère Nicole Baudouyn, prieur du Boys-Sainct-Père.
Frère Françoys Cocoly.
Frère Jehan Hautman, prieur de Sainct-Maurice de Senlis.
Frère Roland Caulmont.
Frère Jacques de Lyon, curé de Puyseaulx.
Frère Jacques Parent, prieur de Vauljour.
Frère Claude Gallopin, prieur de Sainct-Guenault.
Frère Claude Clermont, prieur de Sainct-Donyn.
Frère Pierre Delaystre, prieur de Montbéon.
Frère Jehan Cosson, prieur de Bury-le-Roy.
Frère Roger Robineau, portier.
Frère Nicole Duhamel, secrétain, et m^e^ des enffans et chantre.
Frère Henry Baulte, prieur-vicaire de Sainct-Euverte d'Orléans.
Frère René Hector, prieur de Sainct-Ladre-lez-Paris.
Frère Mathias Touzet, chambrier.
Frère Guillaume Reynault, compaignon à Amponville.
Frère Denis Carrel, cellerier [1].
Frère Pierre Goursault, compaignon à Fleury.
Frère Pierre Janus, solliciteur.
Frère Michel Bagore, prieur de Sainct-Paul-des-Aulnois.
Frère Jehan Mallet, prieur-vicaire de Sainct-Vincent de Senlis.
Frère Françoys Grin, vestière et soubchantre.
Frère Robert Paulmier, compaignon à Bray.
Frère Jehan Galleran, secrétain de Sainct-Vincent de Senlis.
Frère George Alleaume.
Frère Jacques Pichonat.
Frère Jehan Julien.
Frère Jacques Paulmier, enfermier.
Frère Jehan Coulomp.

1. Le *cellerier* était le moine chargé d'aviser à la dépense du monastère (Gourdan, ms. fr. 22397, fol. 1016).

Frère Joseph Sallart.
Frère Bertrand Fortin, réfectorier[1].
Frère Claude Du Mans, grand marguillier.
Tous prestres cy-dessus nommez à présent.
Frère Françoys Villemart, diacre.
Frère Noël Longis, diacre.
Frère Guillaume Cotin, soubdiacre.

Novices.

Frère Jehan Hurtault, novice.
Frère François Gilbert, novice. *Recessit novicius.*
Frère Pierre de la Macque, novice.
Frère Gilles Delaunay, novice.
Frère Guillaume Daubray, clerc. *Recessit clericus.*
Frère Anthoine Truchet, clerc.

Les noms des frères convers estans à présent.

Frère Noël Baudequin.
Frère Jehan Gerbault.
Frère Jehan Feuchère.
Frère Martin Portinère.
Frère Jehan Destouches.
Frère Pierre Vatyer.
Frère Jehan Ragot.
Frère Pierre Hongreau, tous convers profez.

Le dimenche 26e may 1566, sortyt, hors de la maison de céans, frère Guillaume Daubray, encore clerc, et ce pour quelque infirmité secrette, et ne pouvant porter le faix de religion.

Au mois de juing ceste année 1566, le bled a esté si cher que le septier a esté vendu 22 à 23 livres, tellement que, le jour Sainct-Pierre, fut crié famine à Paris.

Le dimenche 7e jour de juillet 1566, fut faicte procession générale[2], pour prier Dieu qu'il luy pleust nous donner beau temps, à celle fin de pouvoir recueillir les biens, lesquelz estoient sur la terre. Et fut descendue la chasse de Madame saincte Geneviefve

1. Le *réfectorier* était le moine chargé de préparer les tables du réfectoire et de servir les frères pendant les repas (Gourdan, ms. fr. 22397, fol. 1021).
2. Bruslart raconte cette procession (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 166), dont Grin seul donne la date.

et portée à Nostre-Dame de Paris, acompaignée de toutes les paroisses de Paris et grande multitude de reliquaires. A laquelle procession y assista le roy de France, auquel Dieu doint bonne vie et longue, Messrs ses frères[1], la mère royne[2]. Et marchoient devant le roy Messrs le duc de Lorraine[3], et de Nevers[4], et Longueville[5], la garde dudict s^r, beaucoup de chevaliers de l'ordre, la court de parlement et grand nombre de princes et gros gentilhommes, tenans chascun ung cierge blanc en la main. Et, durant icelle procession, fut veue, au ciel, une estoille, laquelle conduisoit ledict s^r roy, et fut veue de plusieurs, chose miraculeuse. Et ledict s^r roy ouyt la grande messe à Nostre-Dame de Paris. Et, icelle finie, disna à l'évesché. Et célébra la grande messe Monsr l'évesque de Paris; et fut chantée par les chantres de la chappelle du roy, lesquelz estoient tous revestuz de surplis, avec ung cierge à la main.

En ce mesme temps, furent repainctes les trois images qui sont sur le maistre autel, assavoir : Monsr sainct Victor, sainct Augustin et saincte Geneviefve.

Le lundi 29e jour de juillet 1566, vint, en l'église de céans, la procession des pèlerins Monsr sainct Jacques, estantz en grand nombre et honneste compaignie, avec fort beaux et précieux reliquaires, lesdicts pèlerins ayantz tous chascun ung cierge en la main. Et fut chantée la messe en musicque, par leurs chantres de Sainct-Jacques de l'hospital de Paris.

Le mardi 6e aoust 1566, alla de vie à trespas frère Jacques de Lyon, curé de Puyseaulx, lequel avoit esté agité d'une fiebvre continue, par l'espace de treize jours, estant munys des sainctz sacremens.

En ce mesme temps, furent faictes les armoires à paremens, pour mectre les belles chappes qui sont à la secrétainerie, et ont cousté la somme de cinquante-deux livres, ou environ.

---

1. Les frères de Charles IX étaient Henri de Valois, duc d'Anjou, et François, duc d'Alençon et plus tard d'Anjou.

2. Catherine de Médicis.

3. Charles II, duc de Lorraine, né en 1542, mort le 14 mai 1608.

4. Louis de Gonzague, duc de Nevers, fils de Frédéric II, duc de Mantoue, né le 18 septembre 1539, successivement gouverneur de Piémont, de Picardie, de Champagne, mort à Nesle le 22 octobre 1595.

5. Léonor d'Orléans, duc de Longueville, fils de François d'Orléans, marquis de Rothelin, né en 1540, gouverneur de Picardie, mort en 1573 à Blois.

Le dimenche 25e jour dudict mois d'aoust 1566, la procession du recteur de l'Université de Paris vint en la maison de céans, pour prier Dieu qu'il luy pleust anéantir la force du meschant chien, le grand Turc.

Cedict jour de dimenche, alla de vie à trespas, en la prieuré de Fleury en Bierre, frère Pierre Delaistre, en son vivant prieur de Nostre-Dame-de-Montbron, lequel ne fut que ung jour et demy malade d'une dissenterie, ou escoriation de boyaulx, *et jacet ibidem. Anima ejus in pace quiescat. Obiitque circa horam primam a meridie.*

Le lundi 26e dudict mois, fuz esleu de la chambre, au lieu du bon père Becquet, qui avoit esté pourveu de la cure de Puyseaux.

Le mardi 27e dudict mois, fut esleu prieur de Montbron, frère Charles de Thauvenay, par la mort dudict frère Pierre Delaistre.

Le dimenche huictiesme septembre 1566, feste de la Nativité Nostre-Dame, fut faict ung jubilé de plainière rémission, en ceste ville de Paris, donné par Nostre Sainct Père le Pape, Pius quintus, à présent séant, pour appaiser l'ire de Dieu, par nous provocquée, et le prier dévotement vouloir anéantir les forces du grand et inhumain Turc, et aussi pour l'abolition des hérésies et aultres nécessitez, et fut célébré par tout Paris comme le saint jour de Pasques.

Le dimenche 20e octobre 1566, sortit, hors de la maison de céans, frère François Gilbert, novice, et ce pour quelque infirmité empeschante le faiz de religion.

Le mardi 5e novembre, fut revocqué frère Charles de Thauvenay, de l'administration du bénéfice de Nostre-Dame de Montbron, pour aucunes causes à ce mouvantes. Et, en son lieu, a esté esleu prieur dudict lieu frère Pierre Janus, soliciteur des affaires de Sainct Victor. Et a succédé audict Janus, en l'office de soliciteur, frère Pierre Goursault, compaignon à Fleury; et au lieu dudict Goursault a esté envoyé compaignon à Fleury, frère Claude du Mans, grand marguillier.

Le samedi 7e décembre 1566, fuz institué, par le père prieur, chantre de Sainct-Victor, au lieu de frère Nicole Duhamel, qui avoit prié d'estre absolu[1] d'icelle charge, et frère Galleran fut institué soubchantre.

Le jeudi 12e décembre 1566, fut faict ung suplice nouveau en

1. *Absous*, dispensé.

ceste ville, non acoustumé, et fut dressée une potence de six à sept toizes de hault, devant l'hostel de Bourbon, au près du Louvre. Et y avoit des battons en façon d'eschelons, et, en hault, une poulye. Et y fut ataché un quidam aagé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, par les deux mains derrière le doz; et, estant ainsi en l'air ataché, fut incontinent précipité en bas, sans toutesfois toucher à terre. Et est appellé iceluy suplice l'astrapade. Et aucuns disoient qu'il avoit desrobé, les aultres disoient qu'il avoit blasphemé le nom de Dieu et de sa sacrée mère. *Et hoc supplicium est inventio Italorum.*

Le vendredi, vigile de sainct Thomas, apostre, 20e décembre 1566, fuz esleu maistre des enffans, *renitente et excusante, tandem coactus propter votum obedientiæ.*

Le vendredi 27e décembre, feste de sainct Jehan l'Évangéliste, le roy de France (à qui Dieu doint bonne vie) vint céans, acompaigné de Messrs ses frères, la royne mère, Messrs les cardinaulx de Bourbon et de Guise, nostre abbé, Messrs de Montpensier[1], prince Daulphin[2], le connestable et plusieurs aultres grandz seigneurs. Et ouyrent la messe, la prédication après disné par ung Italien cordelier, confesseur de Monsr le prince de Savoye[3], et vespres; et disna le roy en la maison de Monsr nostre abbé avec ses frères, et les aultres princes et gentilhommes disnèrent au réfectouer.

1567.

Le 25e dudict mois de febvrier audict an, sorty hors de la maison de céans frère Anthoine Barrois, estant encore novice, pour certaines causes à ce mouvantes.

Le quatriesme jour d'apvril 1567, sorty hors de la maison de céans frère Charles Maillard, encore clerc, pour ce qu'il ne pouvoit porter le faiz de religion.

Le vendredi 2e jour de may 1567, alla de vie à trespas frère

1. Louis de Bourbon, duc de Montpensier, fils de Louis de Bourbon et de Louise de Bourbon, sœur du connétable, né le 10 juin 1513, mort à Champigny le 22 septembre 1582.

2. François de Bourbon, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon-Montpensier et de Jacqueline de Longwy, né vers 1542, mort le 2 juin 1592 à Lisieux.

3. Charles-Emmanuel Ier, fils unique d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et de Marguerite de France, fille de François Ier, né le 12 janvier 1562, mort le 26 juillet 1630.

Jacques Parent, en son vivant prieur de Vauljour, lequel avoit esté agité d'une fiebvre continue par l'espace de quarante-sept jours, avec une hidropisie et douleur d'esthomac, estant munys des sainctz sacremens. *Diem ultimam clausit circa undecimam, media nocte. Sepultusque est in claustri medio, quo itur ad Domum abbatis. Anima ejus in pace quiescat. Cui successit fr. Dionisius* Carrel, auparavant cellerier; et fut esleu cellerier frère Jehan Galleran, estant pour lors enfermier, et fut mis pour enfermier frère François Vilemart.

Le lundi deuxiesme jour de juing 1567, vindrent en procession, en l'église de céans, Mess[rs] de Sainct Marcel, estans acompaignez de plusieurs villaiges, portans avec eulx la chasse de Mons[r] sainct Clément; et iceulx qui la portoient estoient nudz, en chemise, comme sont ceulx qui portent la chasse de Madame saincte Geneviefve. Et icelle procession fut faicte principalement pour prier Dieu pour les biens de la terre, et à cause de la grande sécheresse, et pour l'extirpation des hérésies.

Le dimenche 22[e] jour de juing 1567, fut faicte procession générale pour prier Dieu qu'il luy pleust nous donner temps propice et commode pour recueillir les fruictz de la terre. Et fut descendue la chasse de Madame saincte Geneviefve, et icelle portée à Nostre-Dame de Paris, acompagnée de toutes les paroisses de Paris, avec grande multitude de reliquaires. A laquelle procession y assistèrent Mess[rs] de la court de parlement, tous revestuz de leurs robbes rouges, Mess[rs] les prévost et eschevins de la ville, et plusieurs aultres. Et fut la grande messe célébrée par Mons[r] de Paris, M[e] Guillaume Viole.

Le lundi 23[e] juing 1567, alla de vie à trespas vénérable personne frère Denis Laurens, en son vivant prieur d'Athis, aagé environ de soixante-quatre ou cinq ans, ayant esté seullement par l'espace de six jours agité d'une fiebvre continue. *Tandem, die sexto egritudinis sue, diem extremum clausit, hora undecima, mane. Sepultusque est ibidem, in sacello sancte Genevefe, apud Athias, die sancti Joannis Baptiste. Cui successit fr. Mathias Touzet, camerarius. In cujus locum susceptus est frater Petrus Goursault.*

Le vendredi 4[e] juillet 1567, fut reçeu la somme de unze cens livres tournois, pour la part et portion du bien qui pouvoit apartenir à frère Anthoine Truchet, religieux de céans, et ce par les mains de son beau-frère Adam Delassus, non comprins les meubles

et utensiles qui estoient nécessaires audict frère Anthoine, tant à sa profession que prestrise. Et en a esté passé contract pardevant deux notaires, avec la congrégation des religieux prestres de céans.

Le samedy 5e dudict moys, fut reçeu la somme de douze cens livres tournois, pour la part et portion du bien qui pouvoit apartenir à frère Anthoine Bourgoin, par la mort de feu Me Guillaume Bourgoin, en son vivant conseiller du roy, nostre sire, en sa court de parlement, père dudict frère Anthoine; et ce, par les mains de Me Pierre de la Place[1], négotiateur des affaires de Madamoiselle de Poisson, mère dudict frère, non comprins les habillemens, utensiles et meubles qui estoient nécessaires audict frère Anthoine, tant à sa vestition, profession, que pour la réservation de trente escuz sol, pour sa prestrise. Et ce a esté faict et passé pardevant notaires, le couvent assemblé au son du timbre et au locutoire.

Le jeudi 10e dudict mois, fut esleu de la chambre frère Nicole Collier.

Ledict jour fut esleu solliciteur des affaires de Sainct Victor frère Jehan Coulomp.

Ce mesme jour, fuz esleu en la chambre, *consensu omnium*, notaire du chappitre, par la depposition de frère Mathias Touzet.

Le vendredi 11e dudict mois, fuz esleu en chappitre, *unanimi consensu*, notaire dudict chappitre; et fuz appellé par le père prieur vicaire sur la natte, et illec fitz le serment solempnel à la manière acoustumée.

Le lundi 14e jour dudict mois de juillet 1567, fut pendu et estranglé, en nostre justice d'Orgency, condamné de nostre prévost dudict lieu, ung nommé Pierre Olivier, dit Pannau, pour plusieurs meurdres, larcins et voleries par luy commises, et principalement en la personne de nostre fermier et prévost dudict lieu, nommé Jude Blondeau, qui auroit esté par iceluy meschamment occiz.

Le mardy 26e jour d'aoust 1567, alla de vie à trespas frère Nicole Becquet, en son vivant curé de Puyseaulx, lequel avoit esté agité d'une fiebvre quotidiane, avec dévoyement d'estomach et vomissemens. Estant munys des sainctz sacremens de nostre mère saincte Église, a rendu son esprit à celuy qui l'avoit mis en

1. Pierre de la Place, historien et théologien calviniste, premier président de la Cour des aides, né à Angoulême vers 1520, massacré à Paris le 25 août 1572.

ce monde, et a esté enterré au mesme lieu de Puyseaulx. *Anima ejus in pace quiescat. Cui successit frater Nicolaus Collier.*

En ce mesme temps, fut achepté ung beau et riche parement de damas blanc, garny de fort belles images, d'or une; et cousta soixante et dix escuz sol, sans la remonture d'icelluy, qui a cousté soixante et deux escuz, remonté de damas blanc neuf.

Le samedy 13e septembre 1567, fut esleu de la Chambre, au lieu de frère Nicole Collier, à présent curé de Puyseaulx, frère Jehan Coulomp, soliciteur des affaires de la maison.

Le vendredy 26e septembre 1567, fut la ville de Montereaux-fault-Yone prinse par aucuns perturbateurs du repos public, aultrement nommez Huguenoz.

Le samedy ensuivant, 27e dudict mois, par mesmes et de leurs complices, fut la ville de Soisson[1] surprise sur les quatre heures du matin, dedans laquelle y ont fait plusieurs massacres, rompuz les églises et abbayes, tuez et occiz plusieurs gens d'église.

Ledict mesme jour, sur les quatre à cinq heures du soir, la ville de Laigny-sur-Marne[2] fut pareillement prise par les mesmes conjurateurs, estant conducteur de la troupe Monsr Dharles, abbé de l'abbaye d'icelle ville, grand huguenot. Et en la prinse d'icelle, furent plusieurs dudict Lagny tuez, et entre aultres des gens d'église et religieux d'icelle abbaye, et l'abbaye ruynée.

Le dimenche 28e dudict mois, sur les trois à quatre heures du matin, fut la ville d'Orléans[3] prinse par trahison, par ceulx mesmes de ladicte ville, estantz des rebelles et conjurateurs et ennemys de Dieu, du roy et du repos public. Lesquelz depuis ont abbatu et brisé et rompu toutes les églises et abbayes estantz en icelle, comme gens enragez sans Dieu, sans roy et sans loy, sur lesquelz ung jour viendra que l'ire de Dieu tombera sur eulx et justement.

Ledict mesme jour, le Roy estant à Meaux, revenant de veoir son païs de Picardie, et se préparant à solemnizer la feste future de Sainct-Michel, fut adverty que aucuns, luy mal voulans, s'efforçoyent à le surprendre. Chose très inique et inaudite : telle-

---

1. La ville de Soissons fut prise le 27 septembre 1567. Voyez le *Journal* de Dom Lépaulart, publié en 1862 par la *Société historique de Soissons.*

2. François Grin est le seul historien qui précise les dates des prises de Montereau et de Lagny-sur-Marne par le parti réformé; Jacques du Broullat était alors abbé (*Gallia christiana,* VII, 506).

3. La ville d'Orléans fut prise par François de la Noue. Voyez l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, t. II, p. 236.

ment qu'il s'achemina à Paris pour y estre plus seurement. Néantmoings, iceulx forcenez et enragez, et insatiables du sang royal et humain, firent embuscades. Et, n'eust esté la puissance et la grâce de Dieu avec le bon ordre que l'on y donna, estant le Roy acompaigné de plusieurs gentilhommes et de quatre ou six mil souisses, les malheureux eussent mis leur mauldicte entreprise en exécution, mais par la grâce de Nostre-Seigneur ils y ont esté confuz. Et icelluy jour arriva le roy à Paris, bien effréez, comme il en avoit juste cause; *nam ipsi animam ejus querebant, ut illum interficerent*[1].

Le mecredi premier jour d'octobre 1567 ensuivant, iceulx, plains de rage et furie, estantz dolantz d'avoir failly à leur entreprise, qui estoit de prendre le roy et le tuer, et puis s'emparer du royaume, comme depuis l'on a bien aperçeu, vindrent près de Paris, du costé de la porte Sainct-Denis. Et, sur le minuict, mirent le feu et bruslèrent quinze ou seize moulins; ce qui estonna bien la ville; car iceulx tâchoient de l'afamer[2]; mais Nostre-Seigneur, qui tousjours a soing des siens, y pourveust d'une aultre sorte, leur rompant leur meschant desseing.

Le jeudy 2e jour d'octobre ensuivant, iceulx, non contans de leurs malheureux et mauldictz actes, surprindrent la ville de Sainct-Denis en France[3], sur les neuf à dix heures du matin. Et en icelle y ont séjourné six sepmaines, attendans, de jour en aultre, leurs forces, pour ruyner le roy et royaume, s'ilz peuvent; et ce pendant faisantz, aux villaiges et lieux circonvoisins d'alentour, plusieurs volleries et sacagementz, brisans et rompans toutes les églises, tant de ladicte ville de Sainct-Denis que aux villaiges

---

1. Le prince de Condé se présenta aux portes de Meaux avec une troupe armée animée des intentions les plus belliqueuses. Le roi, craignant d'être assiégé dans la ville, partit pour Paris avec quelques compagnies suisses, et fut poursuivi par l'armée réformée, qui cependant n'osa pas attaquer le cortège royal (28 septembre 1567). Sur cette retraite armée, voyez le récit de Brantôme (t. VII, p. 294) et les *Mémoires du duc de Bouillon* (Coll. Petitot, p. 75), témoin oculaire. De Thou attribue à la colère que le roi ressentit de cette poursuite le sentiment qui plus tard lui dicta l'ordre du massacre de la Saint-Barthélemy.

2. François Grin confirme le récit de d'Aubigné, qui dit que la résolution du prince de Condé était de prendre Paris par la famine (*Hist. universelle*, t. II, p. 234), et le récit de de Thou, liv. XLII.

3. Le 2 octobre 1567, le prince de Condé établit son quartier général à Saint-Denis.

d'alentour, chose plus que barbare et très inique, estantz iceulx sans Dieu et desraisonnez.

Le dimenche 12e dudict mois d'octobre ensuivant, fut, par iceulx et de leurs complices, la ville d'Argenteul prinse[1]; là où les habitans dudict Argenteul résistèrent virillement. Et y en demeura, tant d'un costé que d'aultre, plusieurs, et plusieurs des gens d'église tuez, et puis après les églises rompues et massacrées.

Le mecredi 29e jour dudict mois d'octobre, fut par iceulx le villaige et pont de Charanton pris[2], avec l'intelligence du capitaine qui estoit en garnison en la tour dudict pont, lequel leur livra. Et, le jeudy ensuivant, ledict capitaine, nommé Jehan Dupré[3], natif de Paris (à ce que on disoit), fut pris et appréhendé, et amené devant le roy, au chasteau du Louvre, et illec reçeust sa sentence de mort, avec son lieutenant, assavoir : d'estre penduz et estranglez, ce qui fut exécuté à la personne dudict capitaine; mais, quant à sondict lieutenant, fut trouvé innocent et inculpable. Et fut ledict capitaine Dupré pendu et estranglé, devant l'hostel de la ville, sur le midy, lequel, avant sa mort, en taxa aucuns de la trahison, sans espargner la maison de Montmorency.

Le vendredy 31e dudict mois, vigile de Toussainctz, iceulx maladvisez, enragez et forcenez, bruslèrent plusieurs moulins, maisons et fermes, tant à Charenton que aux environs, taschans, par tous moyens, d'affamer la ville de Paris; ce que Dieu ne leur en a donné la grâce; mais au contraire a pourveu, par aultres moyens, par sa bonté infinie.

Le jeudy 6e novembre 1567 ensuivant, Monsieur d'Aumalle[4], estant acompaigné de grand nombre de gentilhommes, lesquelz estoient venuz au service et mandement du roy, avec compaignies de gens de piedz, reprindrent ung chasteau nommé Buzenvalle[5], distant de Paris de deux à trois lieues, que iceulx enne-

---

1. La ville d'Argenteuil fut prise par Charles du Bec-Crespin, seigneur de Bourri. Grin est le seul auteur qui donne la date exacte de la prise de cette ville.

2. La ville de Charenton fut prise par Clermont d'Amboise. Grin est le seul annaliste qui donne cette date.

3. Grin est le seul historien qui donne le nom de ce capitaine.

4. Claude de Lorraine, duc d'Aumale, troisième fils de Claude de Lorraine, comte d'Aumale et premier duc de Guise, né en 1553, tué au siège de la Rochelle le 14 mars 1573.

5. Le château de Busenval, près d'Argenteuil, commandé, au nom du

mys avoient surprins, et dedens lequel faisoient réceptacle et magasin de tous biens et victuales, vollans et brigandans ung chascun passant par auprès. Néantmoings endurèrent le canon; toutesfois, à la fin, ne pouvans résister, se rendirent; et usa-on de miséricorde envers eulx plus que ils ne l'avoyent mérité.

Le lundy 10e jour dudict mois de novembre 1567, fut la bataille donnée, tant du costé du roy que du costé du prince de Condé, ennemy de Dieu et du roy, entre Paris et Sainct-Denis[1]. Et fut la bataille si cruelle que, si ce n'eust esté la nuict qui survint, les Huguenotz eussent eux fort à faire; et furent tous mis en route. Néantmoings, en demeura plusieurs, tant d'un party que d'aultre. Du party du roy, fut blessé Monsr le Connestable, et peu de temps après en mourut; Monsr d'Estouy, filz de Monsr le conte de Chaulne[2]; Monsr de Sainct-Loup, lieutenant de Monsr de Brissart; Monsr le grand prieur de Sainct-Jehan de Latran, et plusieurs aultres, desquelz les noms me sont incongneuz. *Anime eorum in pace requiescant.* Et, du costé du prince, ont esté tuez Messrs le Vidasme d'Amyen et Pequigny, son frère[3]; Monsr de Saulx, de Sainct-André[4], de Cany[5], et infiniz d'aultres, tant nobles que ignobles.

Le mecredy ensuivant, 12e dudict mois, mourut ledict sr Connestable, en son logis, à Paris, nommé l'hostel de Montmorency[6], estant navré en plusieurs endroictz de son corps de coutelaces, et ayantz deux coups de bal au doz.

Le vendredy 14e dudict mois, iceulx ennemys et perturbateurs du repos public, estantz advertiz que ledict sr Connestable estoit mort, sortirent et décampèrent de Sainct-Denis, là où ilz avoient

---

parti réformé, par le capitaine Bréchainville (De Thou, liv. XLII). Grin est le seul historien qui donne la date de la reprise de cette place.

1. Bataille de Saint-Denis, 10 novembre 1567. Victoire de l'armée royale. Le connétable de Montmorency fut blessé à mort.

2. François d'Ongnyes, s. d'Estouy (Étouy, Oise), fils de Louis d'Ongnyes, comte de Chaulnes, seigneur de Verdilly, lieutenant de roi en Picardie.

3. Charles d'Ailly de Pecquigny, vidame d'Amiens, et son fils, d'après de Thou.

4. François d'Agoult de Montauban, comte de Sault, et le s. de Saint-André, son frère, d'après de Thou.

5. François de Barbançon de Cany.

6. L'hôtel de Montmorency était situé dans la rue qui porte ce nom, près la rue Saint-Denis.

séjourné six sepmaines, vollantz et brigandantz et ruynans tous les pais par où ilz passoient, et massacrantz et abatans les églises.

Obsecques de feu Monsr le Connestable (1567)[1].

Le mardy 25e dudict mois de novembre, furent faictes les funérailles dudict s^r Connestable, nommé Messire Anne de Montmorency, premier baron et per de France. Et fut son corps porté à l'église Nostre-Dame de Paris, avec son effigie et les armes d'icelluy, richement aornées; ledict corps, suivy de Messrs ses quatre enffans en dueil, estantz menez, assavoir : Monsr de Montmorency, l'aisné, par Monsr d'Alençon, frère du roy de France; Monsr d'Anpville[2], second, mené par Monsr le cardinal de Bourbon; Monsr de Meru[3], troysiesme, mené par Monsr le prince Dauphin, filz de Monsr de Montpensier; le quatriesme, nommé Monsr de Thourré[4], mené par Monsr de Longueville, ayans tous le collier de l'ordre au col, estantz suyvis de Messrs de la court de parlement et de Messrs de la ville. Et ledict corps reposa une nuict en l'église Nostre-Dame. Et fit l'office Monsr de Paris. Et le lendemain, après disner, fut porté reposer en l'église Sainct-Laurens, pour d'illec le porter à Montmorency, là où il gist inhumé. *Anima ejus in pace requiescat.*

Procession généralle.

Le jeudy, 27e jour dudict mois de novembre 1567[5], fut faicte procession générale, en laquelle fut descendue et portée la chasse de Madame saincte Geneviefve, estant acompaignée de toutes les paroisses de Paris et de plusieurs aultres beaux reliquaires; Messrs les chanoines de l'Église de Paris et des filles deppendantes

---

1. On peut comparer le récit de Grin avec les récits conservés dans le ms. fr. 18528, fol. 70, et dans le ms. 4317, fol. 179, du même fonds.

2. Henri de Montmorency-Damville, fils du connétable Anne de Montmorency, né le 15 juin 1534, à Chantilly, gouverneur du Languedoc, devint maréchal de France et connétable. Il mourut dans la ville d'Agde, le 2 avril 1614.

3. Charles de Montmorency, s. de Méru, fils du connétable Anne de Montmorency, amiral (1593), duc de Damville (1610), mort en 1612.

4. Guillaume de Montmorency, s. de Thoré, fils du connétable Anne de Montmorency, mort vers 1594.

5. Grin complète le récit donné par le chanoine Bruslart (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 187).

d'icelle, avec Messrs les religieux de Saincte-Genevieſve, lesquels estoient tous nudz piedz; pareillement Monsr l'abbé, en son pontificat, avec Monsr de Paris, lequel faisoit l'office solemnelle. A laquelle procession y assista le roy en grande dévotion, la Royne mère, Monsr d'Alençon, frère du roy, ayans le roy et luy leur collier de l'ordre Sainct-Michel, avecques aucuns chevaliers de sondict ordre. Et marchoient devant le roy les souisses de sa garde, jouans de leur tabourin; et pareillement marchoient devant le roy le cardinal de Bourbon et le cardinal de Saincte-Croix[1], en leurs grandes chappes rouges; semblablement, marchoient le nonce du Pape et Monsr l'archevesque de Sens, avec huict évesques, qui les précédoient, tous revestuz de leurs rochetz et camaulx épiscopaux. Et suyvoient ledict sr roy, Messrs de sa garde, Messrs de la court avec leurs robbes rouges, Mes des comptes et Messrs de la ville, tous marchandz en bon ordre et grande dévotion. La cause et motif de ladicte procession estoit pour prier Dieu et appaiser son ire par nous provocquée, et qu'il luy pleust nous donner victoire contre ses ennemys et les nostres, ennemys de Dieu et du repos public.

Le jeudy 20e jour de novembre 1567, iceulx ennemys, et aultres de leurs complices, prindrent par force la ville d'Amponville[2], au moyen de la grande multitude qu'ilz estoient. En la prinse de laquelle, y eust plusieurs des habitans dudict Amponville tuez, et quelques-ungs prisonniers. Et fut emmené prisonnier frère Guillaume Reynault, pour lors compaignon du prieur dudict lieu; et fut cruellement occiz frère Claude Clermont, prieur de Sainct-Donin, lequel s'estoit sauvé et retiré en icelle ville, et l'église, et la maison et la prieuré toute desmolie et ruynée.

Le samedy 6e jour de décembre 1567, fut esleu et confirmé prieur de Sainct-Donyn, par la mort dudict frère Clermont, frère Roger Robineau; et receust les clefz au chappitre, à la manière acoustumée, demourant toutesfois toujours portier.

---

1. Prosper de Sainte-Croix, né en 1513, successivement nonce apostolique en Allemagne, en Portugal, en Espagne, en France, cardinal, mort le 2 octobre 1589. Il a laissé des mémoires, des lettres et des ouvrages de droit canonique.

2. Amponville (Seine-et-Marne). Aucun autre historien ne parle de la prise de cette place.

1568.

Le 23e jour de mars 1568, avant Pasques, fut leue et confirmé l'édict de pacification pour appaiser ses troubles, au grand désadvantaige de l'honneur de Dieu et de la religion chrestienne.

Le mardy 20e jour d'apvril 1568, fut esleu prieur de Sainct-Paul-des-Aulnoys frère Nicole Duhamel, secrétain, et ce, par la révocation faicte de la personne de frère Michel Bagore, pour sa mauvaise vie et conversasion et apostasie *a fide*. Et fut ledict Duhamel déclairé, en plain chappitre, le vendredy ensuivant, 23e dudict mois, prieur dudict lieu, en gardant les solemnités acoustumées, à la charge toutefois qu'il ne sortiroit de céans pour résister; mais y a esté envoyé en son lieu frère François Cocoly.

Enterrement de l'évesque de Paris, Monsr *Viole.*

Le mardy quatriesme jour de may 1568, environ huict à neuf heures du soir, alla de vie à trespas, en la maison épiscopale de Paris, révérend père en Dieu Messire Guillaume Viole, en son vivant évesque de Paris, ayant esté seullement sept jours malade d'une grosse fiebvre ardente continue. Et avant son décès, et en ses derniers jours, fit plusieurs belles remonstrances aux assistans qui illec estoient; et avec grande contrition de cœur et recongnoissance de ses faultes, *sepius hec dicebat* : *Ergo hinc migrandum*, *non dispunctis rationibus*, entendant qu'il avoit esté surpris de maladie. Toutesfois, estant muny des sainctz sacremens de nostre mère saincte Église, *tandem exalavit*, en la présence de plusieurs chanoines de Nostre-Dame de Paris et de Messrs ses frères et parens. Et, le vendredy 7e jour dudict mois, fut son corps en pompe funèbre, comme il apartient, porté en sépulture à l'église de Nostre-Dame, dedans le cœur, où il gist. Et fut portée l'effigie d'icelluy, estant le corps dessoubz. Et tenoient les quatre coings du poalle Messrs les trois archediacres, assavoir : l'archediacre de Paris, l'archediacre de Brye et l'archediacre de Josas; et le quatriesme, Monsr du Vivier, chancelier de l'Université. Et officia *in pontificalibus*, Monsr Le Cirier, évesque de l'Avranche, doyen de Nostre-Dame. Et y assistèrent, avec Messrs de l'église de Paris, les filles deppendantes d'icelle, avec les quatre ordres mendians, les enffans de la Trinité, les enffans du Sainct-Esprit, et plusieurs pauvres revestuz en dueil, ayantz torches en main. Et marchoient

en ducil Messrs ses frères, estans, les trois premiers, conduictz par Messrs de Chalons, de Meaulx et de Sainct-Flour[1], évesques, estantz en leurs rochetz; et le quatriesme estoit mené par Monsr le premier président de Thou. Et après, suyvoient Messrs de la court du Parlement, Messrs des Comptes et Messrs de la Ville. Et le lendemain fut le service faict et acomply par ledict s^r évesque de l'Avranche. *Anima ejus in pace requiescat.*

Exécution faicte à la place Maubert.

Le vendredy 14e may 1568, furent exécutez à mort quatre hommes, les noms desquelz me sont incongneuz, à la place Maubert, à Paris, pour un cas énorme et exécrable par eulx commis ès personnes de deux jeunes enffans, l'ung aagé de cinq ans, et l'aultre de deux ans et demy, lesquelz avoient occiz cruellement et enterrez en terre prophane. Le premier desquelz, qui estoit oncle desdicts enffans, pensant, par la mort d'iceulx, estre héritier, avoit suborné les aultres et incité à ce faire, fut tenaillé quatre coupz aux deux cuisses et bras, et puis mis sur la roue, ayant reçeu seullement douze coupz non mortelz. Toutesfois, par sa sentence, fut dit que, après le supplice des aultres, sa teste luy seroit couppée et portée au lieu où le crime avoit esté commis. Toutesfois, mourut avec belle repentance, et estoit fort aagé. Le second, qui avoit perpétré le faict, fut, par sentence, condampné à avoir le poinct couppé et estre attaché à ung potheau, en l'her, tout vif, et son corps bruslé; ce qui fut exécuté; et fut bruslé tout vif. Et les deux aultres, par ce qu'ilz estoient consentans et adhérans, furent penduz et estranglez. Et moururent tous en recongnoissance de leurs mesfaictz, priant nostre bon Dieu leur voulloir pardonner. Amen.

Le vendredy 11e juing 1568, après disné, environ deux heures, advint ung oraige si grand et, tost après, il gresla si fort, et la gresle estoit si grosse, d'environ les deux poulces; et a esté veue en d'aucuns endroitz de la grosseur d'un œuf. Et ne tumba ladicte gresle que sur la ville de Paris et aux environs, et n'a pas faict grand dommaige (la grâce à Nostre-Seigneur).

Le lundi 21e juing 1568, fut déclaré, en plain chappitre, par

---

1. Jérôme Bourgeois, dit Burgensis, évêque de Châlons de 1556 à 1573; — Jean XV du Tillet, évêque de Meaux de 1564 à 1570; — Jean-Paul de Selve, évêque de Saint-Flour de 1560 à 1569.

le père prieur vicaire, frère Claude Galopin, au précédent prieur de Sainct-Guenault, prieur de Villiers-le-Bel; et ce, par la destitution volontaire de frère Raoul Guymier, auparavant prieur dudict Villiers-le-Bel, et luy furent baillées les clefz à la manière acoustumée.

Le jeudy 24e jour dudict mois, fut déclaré, en plain chappitre, par le père prieur vicaire, frère Raoul Guymier, prieur de Sainct-Guenault de Corbeil, par la destitution de frère Claude Galopin, au précédent prieur dudict Corbeil, en gardant les solemnitez acoustumées; et luy furent baillées les clefz, estant à deux genoulx : *concedimus tibi.*

Le lundi 28e dudict mois, fut faicte procession (commandée de par le roy) où seullement assisteroient les petiz enffans *utriusque sexus*, tenans tous ung cierge en la main, jusques à l'aage de quatorze ans. Et ce, pour appaiser l'ire de Dieu par nous provocquée. Et en icelle fut porté le reliquaire de sainct Innocent, et alla à Nostre-Dame de Paris.

Le mardy 21e jour de septembre 1568, furent faictes, en l'église Nostre-Dame de Paris, les funérailles et obsèques de feu Don Karles[1], prince d'Espaigne, filz du roy Philippe, roy d'Espaigne. Et y assistèrent Messrs les deux frères du roy, assavoir : Monsr le duc d'Anjou[2], menant le premier dueil; Monsr le duc d'Alençon, menant le second; le troisiesme dueil estant mené par Monsr le marquis d'Albœuf[3]; et le quatriesme par Monsr de Longueville. Et y fit l'office Monsr l'archevesque de Sens, *in pontificalibus.* Et, aux premières vigilles, servoient de choristes l'évesque de Meaulx et l'évesque de Tolon[4]. Et y assistèrent Messrs les cardinaulx de Bourbon, Lorraine, Guyse, avec leurs grandes chappes et habitz de cardinaulx; l'ambassadeur d'Espaigne, portant le dueil.

Le mecredy 29e jour dudict mois, feste de Sainct-Michel, fut faicte procession générale, là où furent portez plusieurs beaux et sainctz relicquaires : les sainctz reliquaires de la Saincte-Chappelle, les corps sainctz de sainct Denis, de sainctz Rustic et Eleu-

1. Don Carlos d'Espagne, fils de Philippe II, mort mystérieusement en 1568.

2. Henri de Valois, duc d'Anjou, plus tard Henri III.

3. Charles de Lorraine, marquis d'Elbeuf, fils de René de Lorraine, mort en 1609.

4. Thomas Jacomel, évêque de Toulon de 1566 à 1571.

ther, lesquels estoient portez par deux évesques nudz piedz. La chasse de sainct Loys, roy de France, fut portée par douze chevaliers de l'ordre du roy, la chasse de Madame saincte Genevïefve, la chasse saincte Marcel, et de toutes les paroisses chascun ung reliquaire. Et y fut porté le sainct Sacrement de l'autel par Mons[r] le cardinal de Lorraine. Et tenoient les quatre pilliers du ciel les quatre filz de feu Mons[r] le Connestable, assavoir : Mons[r] de Montmorency, d'Anville, de Thoré et de Méru, ayans les colliers de l'ordre au col. Et fut portée la saincte Ampoulle de Reins par Mons[r] l'archevesque de Sens. Et marchoient tous en bon ordre : les quatre Mendiantz, toutes les paroisses de Paris, Mess[rs] de l'église de Paris, les religieux de Saincte-Genevïefve et Mess[rs] les religieux de Sainct-Denis, en France, tous nudz piedz, revestuz de belles et riches chappes. En après suyvoient les chantres du roy, les aumosniers, les évesques revestuz en leurs rochetz et camaulx. Après ce marchoit le roy, estant sur une petite hacquenée, Mess[rs] ses frères, qui portoient, l'ung son sceptre et l'aultre l'espée de justice, la royne mère, les deux cens gentilhommes de la chambre du roy, la court de Parlement, Mess[rs] des Comptes, Mess[rs] de la Ville, et infiniz aultres, lesquelz marchoient tous en fort bon ordre. Et, de vie d'homme, ne fut faicte plus belle procession. Le motif de laquelle c'estoit pour appaiser l'ire de Dieu, extirper les hérésies, et pour la manutention de la couronne du roy et pour sa santé, suppliant la bonté divine luy voulloir estre agréable.

Le lundy 25[e] octobre 1568, furent faictes les obsèques et funérailles, en l'église Nostre-Dame de Paris, pour l'âme de feue très haulte et très noble dame Madame Élizabeth de France[1], sœur du roy de France, Charles neuviesme, à présent régnant, et royne d'Espaigne, femme du roy d'Espaigne. Et y assista le roy, portant le dueil, revestu de viollet, Mons[r] le duc d'Alençon, son frère, portant le dueil en noir, ayantz leurs colliers au col, Mons[r] le marquis d'Albœuf, portant aussi le dueil, avec 18 gentilhommes, tous revestuz de grandes robbes de dueil, et chapperons en teste. Pareillement assistèrent Mess[rs] les cardinaulx de Bourbon, de Lorraine, de Guyse, revestuz de leurs grandes

1. Élisabeth de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, épousa, en 1559, Philippe II, roi d'Espagne, et mourut à Madrid le 3 octobre 1568.

chappes viollettes. Et y assistèrent aussy l'ambassadeur de nostre sainct père le Pape, l'ambassadeur d'Espaigne, portant le dueil à la mode du pais, l'ambassadeur de Venise, l'ambassadeur de Portugal. Et célébroit la grande messe Monsr l'archevesque de Sens; et luy servoient de diacre l'évesque de Chaalons, et de soubzdiacre l'évesque de Chalon[1], ayantz miltres blanches en testes. Et fut la messe chantée par les chantres du roy, et l'oraison funèbre faicte par Monsr Vigor, curé de Sainct-Pol. Et y estoient portées cent cinquante torches par pauvres gens, tous revestuz de robbes de dueil.

Le lundi 13e jour de décembre 1568, alla de vie à trespas vénérable et religieuse personne frère Jehan Hotman, en son vivant religieux profez de la maison de céans et prieur du prioré de Sainct-Maurice, de Senlis, de nostre ordre et congrégation. Lequel avoit, l'espace de vingt ans, régi et gouverné icelle maison, en bonne discipline régulière et observance. Priant Dieu que en repos soit son âme.

1569.

Le lundi 10e janvier 1569, fut renvoyé François Corniliau, auparavant novice de céans, l'espace de unze mois et davantaige, et ce par son incapacité et peu de litérature.

Le jeudi, dernier jour de juing 1569, furent penduz et estranglez, en la place de Grève, devant l'Hostel de Ville, Croquet et Gastine, marchant bourgeois de Paris, demeurant en la rue Sainct-Denis, près Saincte-Oportune; et Nicolas Croquet, aussi marchant de Paris, demeurant en ladicte rue avec Gastine, filz dudict Gastine, pour les hérésies, saccagemens et argent par eulx baillés aux rebelles et ennemys de Dieu et du roy. Et la maison dudict Gastine condamnée estre abbatue, pour les presches, baptesmes et mariages à la huguenotte en icelle exercez; et, au lieu, y édiffier une croix en l'honneur de Dieu et de sa saincte passion[2].

Le mecredi 13e juillet 1569, fut décapité, en ladicte place de Grève, noble homme M^e (en blanc) de la Chenaye, autresfois con-

---

1. Antoine Erlaut, évêque de Chalon-sur-Saône de 1561 à 1573.

2. Philippe et Richard Gastines et Nicolas Croquet étaient des bourgeois huguenots qui pratiquaient secrètement la réforme; ils furent tous trois condamnés à mort, et la maison de Gastines, située rue Saint-Denis, fut démolie au profit des quatre Mendiants (Journal de Bruslart, dans les *Mémoires de Condé*, t. I, p. 205). Grin fixe la date de leur condamnation.

seiller de la court de Parlement, abbé de deux ou trois abbayes; et ce pour plusieurs cas énormes par luy perpétrez[1]; et qu'il avoit donné ayde et confort aux rebelles de France.

Le mecredy 20e juillet ensuyvant, fut décapité, en ladicte place de Grève, noble homme Messire Anne de Boulainville, conte de Courtenay, chevalier de l'ordre du roy, pour ses volleries, pilleries, cruautez et inhumanitez par luy perpétrées, et pour avoir tousjours esté rebelle au roy et à sa patrie[2].

Le mecredi 27e juillet ensuyvant, fut décapité, au pillory des halles de Paris, ung quidam, se disant gentilhomme, demeurant près Lagny, parce qu'il avoit vendu et trahy ladicte ville de Lagny aux ennemys et rebelles de France.

Le mecredi 17e aoust 1569, fut depposé de l'office de chambrier frère Pierre Goursault, et institué prieur de Bray, du vivant de frère Robert Berthe, auparavant prieur dudict Bray, et moy, frère François Grin, fuz institué chambrier en son lieu, et démis de cellerier, et institué en ma place frère Noël Longis.

Le lundi 13e jour d'octobre 1569, fut faicte une bataille des gens du roy contre ses ennemys et rebelles, si cruelle et sanguinolente que l'on n'a ouy de long temps. Et furent tuez et occiz, du nombre desdicts ennemys, jusques au nombre de douze à treize mil hommes, tant de pied que de cheval, ainsi qu'il apert par l'histoire de ladicte bataille, appellée la bataille de Montcontour[3].

Le vendredi 25e novembre 1569, trespassa révérend père frère Robert Berthe, prieur de Bray-sus-Onelle, aagé de soixante-seize ans, ou environ, ayant faict son jubilé six ou sept ans auparavant. Et décedda à deux heures après minuyt, et fut enterré aux Cordeliers de Senlis. Et luy a succédé frère Pierre Goursault.

1570.

Le vendredi 6e janvier 1570, feste de l'Épiphanie, allast de vie

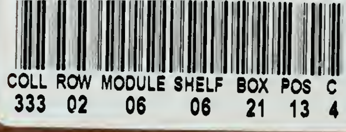
---

1. Bruslart parle du procès de la Chesnaye (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 205), mais il ne l'accuse que de s'être marié avec Mlle de Saint-Pré, bien qu'il fût sous-diacre.

2. Secousse, dans les notes ajoutées au Journal de Bruslart (*Mémoires de Condé*, t. I, p. 205), le nomme Gabriel de Boulainvilliers.

3. Bataille de Montcontour, 13 octobre 1569. Victoire des catholiques, commandés par le duc d'Anjou, sur l'armée protestante, commandée par Coligny.


a39003 001773091b


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 06 21 13 4